

INTRODUCTION

« Ce qu'ils ont beaucoup aimé, c'est le côté adaptation. Je suis pluridisciplinaire, donc eux ça les intéressait, ce côté "tous les terrains". Il pourra avoir n'importe quel client en face, il pourra toujours s'adapter. » Ces propos sont ceux de Kévin, pentathlète membre de l'équipe de France senior ayant connu de nombreuses sélections internationales. Au moment où nous l'interrogeons sur sa reconversion, il a eu une expérience comme salarié d'une grande entreprise du secteur des activités financières et assurances et expose les éléments qui ont selon lui valorisé sa candidature alors qu'il n'avait pas le niveau de diplôme requis. Il est difficile de dire si ce que rapporte Kévin correspond véritablement à ce qui a été valorisé par les recruteurs ou à ce que lui pense qu'il peut faire valoir. Quoi qu'il en soit, en portant ce discours en entretien, il établit une continuité explicite entre le travail sportif (l'entraînement) et son activité professionnelle ; il réinvestit des éléments constitutifs de l'identité forgée par les pentathlètes (adaptation, polyvalence) dans son identité professionnelle. Le cas de Kévin n'est pas isolé : plusieurs des sportifs et sportives interrogés explicitent les qualités qu'ils et elles pensent acquérir dans leur pratique sportive de haut niveau, lesquelles leur paraissent autant d'éléments positifs qui les distinguent comme des individus, et des salariés, vertueux. Les traits mis en évidence font écho aux attentes des nouveaux modes de management. Ceux-ci reposent sur une « « managérialisation » de la personnalité » (Darmon, 2013, p. 288), requérant des salariés flexibles, adaptables, dont l'envie d'apprendre l'emporte sur les savoirs et l'expérience (Boltanski et Chiapello, 2011 [1999]) et conférant une « grande valeur morale » aux « activités d'expression de soi », qu'elles soient artistiques ou sportives, réalisées hors travail (Darmon, 2013, p. 288). L'idéologie de la performance qui imprègne ce néomanagement s'accorde parfaitement à celle du monde sportif (Pierre, 2010), autorisant un transfert de compétences de l'un vers l'autre (Hidri et Bohuon, 2008). Les sportives et sportifs pratiquant des sports pluridisciplinaires tels que le pentathlon moderne (une combinaison d'escrime, de natation, d'équitation, de course à pied et de tir au pistolet), à l'instar de Kévin, pourraient constituer les parangons des liens

contemporains entre sport et entreprise. En effet, alors que la spécialisation était au fondement de la division du travail (Friedmann, 2012 [1964]) un siècle plus tôt, la polyvalence, la pluricom pétence, l'adaptabilité, la flexibilité – autant de caractéristiques et compétences qu'ils et elles revendiquent construire au cours de leur carrière sportive – semblent désormais s'imposer en valeurs, voire en normes du capitalisme (Boltanski et Chiapello, 2011 [1999]). Raphaël Verchère note ainsi les convergences faites entre la pratique du triathlon et l'environnement professionnel des cadres autour de ces compétences (Verchère, 2020).

Plusieurs questions se posent alors : cette pluridisciplinarité est-elle une caractéristique individuelle et intrinsèque, ainsi que pourrait le laisser penser la formulation de Kévin (« je suis pluridisciplinaire ») ? Ou se construit-elle au terme d'un processus, ce qu'induit le fait qu'elle pourrait être un apprentissage de la pratique sportive, convertible ensuite ? Et, dans ce cas, comment se construit-elle ? Dans quels contextes ? Avec quels acteurs et actrices autres que l'individu concerné ? Peut-on réellement considérer un parallélisme entre le domaine sportif et le domaine professionnel quant aux formes d'organisation des activités, au passage d'une tâche ou d'une activité à une autre, etc. ? Cet ouvrage entend apporter des éléments de réponse à ces questions en portant un regard sociologique sur la pratique de sports pluridisciplinaires.

LA POLYVALENCE, UNE QUALITÉ PROFESSIONNELLE CONTEMPORAINE À DÉCONSTRUIRE

Si Kévin utilise le terme de « pluridisciplinaire », c'est plutôt l'idée de « polyvalence » qui est employée dans les travaux scientifiques. La littérature sociologique permet de caractériser la diffusion et la valorisation de ces qualités. Bien que la polyvalence apparaisse en filigrane de nombreux travaux en sociologie du travail, elle demeure un angle mort comme objet de recherche à part entière dans la sociologie du sport. Nous montrerons qu'étudier un terrain sportif permet de prolonger et de discuter les résultats de la sociologie du travail.

De la spécialisation à la polyvalence

L'organisation de travail polyvalente serait « meilleure économiquement » (Peaucelle, 2009, p. 29) que l'organisation qui repose sur la spécialisation car elle « crée des flexibilités utiles chaque fois que l'on s'écarte des conditions optimales » (*ibid.*, p. 28), permettant de planifier au mieux les charges de travail variables en mobilisant des employés polyvalents capables de se reconverter d'une activité dont la charge diminue à une autre. Ces évolutions des modes d'organisation du travail ont été repérées à partir des années 1970 (Dubar, 2015 [1991]), dans des emplois peu qualifiés – tels que ceux offerts aux « jeunes à tout faire » parisiens (Balazs et Faguer, 1979) ou aux ouvriers (Maurice *et al.*, 1982) – comme

du côté des professions supérieures – ingénieurs qui deviennent des « généralistes adaptables » ou des « spécialistes en généralités » (Bouffartigue, 1994, p. 89). Aujourd'hui, de nombreuses professions ont connu des évolutions en ce sens, conduisant à une profonde « redéfinition de leur espace d'action » (Honta et Julhe, 2014, p. 180) : des cadres techniques sportifs (CTS) [*ibid.*] aux chefs de projet (Bataille, 2021) en passant par les vendeurs et les cadres de magasin dans la distribution (Racine, 2020 ; Gardes, 2021), les infirmiers (Erny, 2010), les éducateurs sportifs et agents territoriaux des sports (Bernardeau Moreau, 2011 ; Bernardeau Moreau et Delalandre, 2019 ; Boutroy *et al.*, 2020), les conseillers de Pôle Emploi (Pillon, 2016), les ouvriers de la logistique (Tranchant, 2018), les professions intermédiaires dans les entreprises (Cadet *et al.*, 2019), les grimpeurs professionnels (Dumont, 2018). D'autres métiers et activités professionnelles se caractérisent également par une forme de polyvalence des tâches et fonctions : la magistrature (Demoli et Willemez, 2019), l'hôtellerie-restauration (Monchatre, 2006 ; Eckert et Monchatre, 2007 ; Fellay, 2010), les gendarmes en brigades territoriales (Elguezabal, 2019) et les policiers (Pruvost, 2007), les artistes (Julhe et Salaméro, 2021), les hôtesses d'accueil (Schütz, 2019). Par ailleurs, dans le secteur de la création artistique, la pluriactivité – ou « polyvalence fonctionnelle » – est souvent nécessaire pour faire face individuellement à la précarité et à la faible rémunération des emplois proposés et elle est parfois choisie par l'artiste « pour amplifier sa réussite professionnelle » (Menger, 2009, p. 483).

La polyvalence renvoie ici à une pluralité de tâches, de fonctions, que la division du travail attribuée à un même travailleur ou travailleuse, amené à passer de l'une à l'autre dans l'exercice de ces missions. Dans d'autres contextes, la polyvalence renvoie plutôt à la pluridisciplinarité. Au sein de secteurs d'activités structurés autour de disciplines, des professionnels s'inscrivent à la croisée de plusieurs disciplines. On peut alors penser aux professeurs des écoles, prenant en charge l'enseignement de toutes les disciplines au niveau primaire, « polyvalents » (Baillat et Philippot, 2018) par opposition aux professeurs du secondaire spécialisés. Les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) enseignent quant à eux une pluralité de disciplines sportives et se caractérisent ainsi par leur « polyvalence corporelle et intellectuelle » (Mierzejewski, 2016, p. 77). On peut également penser aux médecins généralistes, parfois qualifiés d'« omnipraticiens », qui, dans un contexte de spécialisation de la sphère médicale en cours depuis la fin du XVIII^e siècle (Pinell, 2005), ne disposent pas d'un territoire professionnel propre, associé à des techniques ou des organes spécifiques. C'est du moins le cas jusqu'en 2004, au moment de la création des Épreuves classantes nationales, lorsque la médecine générale devient l'une des spécialités médicales (la plus importante quantitativement) proposées au choix des étudiants et étudiantes (Hardy-Dubernet et Faure, 2006 ; Bloy, 2010).

Néanmoins, ce n'est pas parce qu'un métier ou une profession peut être qualifié de polyvalent – au sens de pluralité de tâches, de fonctions ou de disciplines

avec lesquelles il faut composer – que toutes les personnes qui l'exercent sont, à titre individuel, automatiquement et totalement « polyvalentes », ainsi que le notent Jean-Luc Allain et Christian Frin pour les professeurs des écoles (Allain et Frin, 2003). Plusieurs travaux rendent par exemple compte des mécanismes par lesquels les professeurs des écoles, alors même qu'ils y sont attachés comme élément de leur identité professionnelle » (Baillat *et al.*, 2001, p. 124), réduisent leur polyvalence dans l'exercice professionnel concret par exemple en déléguant l'enseignement de la physique-technologie, de l'éducation musicale, des langues vivantes, de l'EPS grâce à des échanges de classe ou à des recours à des intervenants extérieurs (Garnier, 2002 ; Baillat et Espinoza, 2006). La proclamation de la polyvalence de l'enseignant du premier degré ne permet pas « naturellement » de produire de la pluridisciplinarité et de construire de la cohérence entre les apprentissages, au-delà des barrières disciplinaires (Baillat et Philippot, 2018). Au contraire, la polyvalence « n'est jamais figée. Elle s'affine et s'actualise au fil du temps et des expériences, en fonction des contextes rencontrés par l'enseignant » (Allain et Frin, 2003, p. 27). Il convient donc d'être attentif, pour ce métier comme pour d'autres, au travail spécifiquement mis en œuvre (ou non) pour arriver à ces fins, dans des contextes institutionnels précis.

L'ambivalente reconnaissance de la polyvalence

Si les formes d'organisation polyvalentes semblent aujourd'hui largement valorisées dans l'idéologie néomanagériale de la « cité par projet » (Boltanski et Chiapello, 2011 [1999]), la spécialisation demeure, dans un certain nombre de contextes professionnels, un principe de l'organisation du travail, un vecteur de reconnaissance et un moyen de faire carrière. Une revue de la littérature montre que la polyvalence apparaît profondément ambivalente et son appréciation dépend des contextes institutionnels et sociaux considérés. Il y a des polyvalences qui classent, d'autres qui déclassent.

La polyvalence s'avère positive notamment quand elle est le signe d'une capacité à monter en compétences, à s'adapter aux mutations organisationnelles, économiques ou sociales, à faire preuve d'innovation (Bouffartigue, 1994 ; Bernardeau Moreau et Delalandre, 2019). Par exemple, le discours patronal qui fait la part belle à l'adaptabilité est repris à son compte par la communauté des compagnons qui se considèrent comme une élite ouvrière (à l'image également des ouvriers polyvalents des usines allemandes [Maurice *et al.*, 1982]), se distinguant ainsi de leurs pairs formés en centres de formation d'apprentis ou en lycées professionnels :

« La "polyvalence" n'est rien d'autre qu'un moyen individuel permettant de se positionner avantageusement sur un marché du travail de plus en plus concurrentiel [...]. Si la "polyvalence" est estimable ce n'est pas seulement

qu'elle "protège", c'est qu'elle permet de ne pas "stagner", de ne pas rester "fixé" et "figé" au stade de l'"ouvrier classique", du "manœuvre". Elle autorise en somme l'élévation sociale et professionnelle » (Palheta, 2010, p. 70).

Dans l'hôtellerie-restauration et l'industrie automobile, le développement de la polyvalence confère une flexibilité interne que les managers recherchent, devenant ainsi « une condition nécessaire de l'accès à la promotion » (Eckert et Monchatre, 2007). De même, la figure du « bon boucher » est un boucher polyvalent, qui maîtrise toute la chaîne de production, dont les activités hautement symboliques de l'abattage et du dépeçage (Zinn, 2017 et 2019).

À l'inverse, lorsque la polyvalence des travailleurs et travailleuses est perçue comme subie car introduite à la suite de réorganisations du travail et de sa division qui visent à optimiser la productivité, réduire les ressources humaines, faire des économies, maîtriser la masse salariale tout en bénéficiant de qualifications (Tranchant, 2018), etc., elle est mal reçue par les premiers concernés, qui y sont défavorables. Les infirmiers et infirmières que les restructurations hospitalières conduisent à faire montre d'une plus forte polyvalence (intervenir sur plusieurs services par exemple) le vivent comme une perte d'expertise (Erny, 2010) ; tout comme les CTS se sentent dépossédés de leur travail technique et pédagogique au profit de tâches administratives et managériales (Honta et Julhe, 2014). De même, Francis Lebon et Maud Simonet montrent que la modification des rythmes scolaires à la rentrée 2013 (avec l'introduction de « temps d'activités périscolaires ») a généralisé la polyvalence des travailleuses et travailleurs éducatifs comme un décloisonnement de ce qui constituait les cœurs de métier. Chacune et chacun (enseignantes, animateurs, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles [Atsem], etc.) a l'impression que son métier est désormais assuré par un autre acteur qui n'a pas reçu de formation spécifique et qui le fait donc moins bien que lui ou elle. Cette déspecialisation est vécue comme une perte de reconnaissance de l'expertise individuelle. Les animateurs notamment ont l'impression d'être transformés en « personnel à tout faire » combinant leurs fonctions traditionnelles à celles des Atsem, sans contrepartie (Lebon et Simonet, 2017). Cela rappelle « l'identité bloquée » mise en évidence par Claude Dubar qui correspond à des techniciens qui ne refusent pas « l'élargissement des tâches autour d'une spécialité de base » mais rejettent « des réorganisations visant à faire apprendre – superficiellement – plusieurs spécialités et à organiser la rotation sur des postes différents risquant d'aboutir à une sorte de dissolution de la qualification » (Dubar, 2015 [1991], p. 198).

La polyvalence est également dévalorisée dans un certain nombre de métiers de service, à l'image des employés et employées de maison travaillant à demeure dans les familles fortunées (Delpierre, 2019) ou des employées d'hôtels de luxe polyvalentes qui se trouvent au bas de la division hiérarchique du travail et, assumant un « faisceau de tâches [très] diversifiées », ne disposent pas du temps

nécessaire pour bien faire leur travail, c'est-à-dire offrir au client la personnalisation qu'il attend dans un établissement de ce standing (Pinna, 2013, p. 27).

Symétriquement, la spécialisation est valorisée dans plusieurs sphères professionnelles, à commencer par des professions supérieures. Ainsi, malgré l'unité du corps de la magistrature et la mobilité entre siège et parquet qui est au fondement du système des carrières judiciaires, Yoann Demolli et Laurent Willemez montrent que « les hommes connaissent une plus forte spécialisation [...] que les femmes » (Demoli et Willemez, 2019, p. 117) – notamment dans des carrières intégralement réalisées au parquet – et que celle-ci a des effets positifs sur les carrières : « alors que le modèle régulièrement mis en avant est celui du juge polyvalent, la spécialisation fonctionnelle semble plutôt soutenir la réussite professionnelle, mesurée par l'accès à la hors hiérarchie » (Demoli et Willemez, 2019, p. 127). Du côté des diplomates français, « les carrières les plus rapides, les plus “cohérentes” et les plus “brillantes” sont celles d'énarques qui ont très tôt su se constituer une spécialisation » (Loriol, 2009), sur des aires culturelles ou des champs de négociation. Dans le monde médical, le fait que la médecine générale soit désormais officiellement une spécialité n'entraîne pas une reconnaissance équivalente aux autres spécialités : nombre de postes élevé qui lui confère un moindre pouvoir distinctif, rémunération plus faible, etc. En outre, « l'imposition de la médecine générale comme spécialité » n'a pas été accompagnée de la « constitution d'un corpus unifié de savoirs et savoir-faire de médecine générale » (Bloy, 2005, p. 124), d'où un processus de spécialisation qui semble inabouti et qui la cantonne à une image floue et plutôt négative, oscillant entre le tout (« on voit un peu de tout ») et le rien (qui « ne correspond à aucune expérience théorique ou pratique » de l'enseignement hospitalier) [Hardy-Dubernet et Faure, 2006, p. 66]. Elle est perçue comme trop difficile (en plus des nombreuses compétences qu'elle requiert, techniques et relationnelles, elle demande une actualisation régulière d'un ensemble vaste de connaissances) au regard de la reconnaissance qu'elle offre. Être un bon médecin généraliste semble donc difficile à atteindre, d'où le fait que les médecins généralistes sont vus comme faibles par leurs consœurs et confrères hospitaliers et les étudiants et étudiantes.

Du côté des professions socialement dominées, le « professionnalisme » des agents de contrôle du métro parisien est dépendant de leur spécialisation dans le travail de contrôle qui les autorise à laisser de côté l'aspect commercial de leur métier pour se consacrer à du travail « répressif » (Elguezabal, 2010).

Cette ambivalence dans la valorisation de la spécialisation et de la polyvalence, qui se retrouve lorsque l'on confronte des milieux sociaux et professionnels différents, s'incarne parfois à l'échelle d'un même milieu. Ainsi, si plusieurs auteurs s'accordent pour dire que la pluriactivité fait « partie intégrante de l'identité professionnelle de l'artiste » (Bureau *et al.*, 2009, p. 23), chez les musiciens de danse états-uniens, seuls ceux des grands centres urbains qui peuvent « se

consacrer exclusivement à développer un seul type de compétence technique » et ainsi améliorer leur « virtuosité » sont reconnus positivement (Becker, 1985, p. 138). Dans le monde journalistique, le pôle « spécialisé » est de plus en plus prégnant dans la définition de l'excellence journalistique à partir des années 1980 (Marchetti, 2002). Si l'afflux de nouveaux jeunes journalistes a entraîné l'augmentation du nombre de « généralistes polyvalents », capables de travailler pour des médias différents, dans des secteurs variés et opérationnels pour des tâches diversifiées, plus important encore est le nombre de journalistes « experts », issus de cursus de formation « longs et très spécialisés » (*ibid.*, p. 27). Pour autant, dans les médias spécialisés à destination du grand public, les postes les plus élevés hiérarchiquement sont des postes généralistes qui signalent une « capacité à pouvoir traiter tous les sujets », une « culture générale » et un « esprit de synthèse » (*ibid.*, p. 28). Les définitions de l'excellence journalistique et l'identité professionnelle sont au cœur de débats qui révèlent toute l'ambivalence des différentes positions, les journalistes spécialisés voulant être reconnus « comme des journalistes “comme les autres” » (*ibid.*, p. 30).

C'est enfin à l'échelle d'une même organisation que peuvent s'observer des rapports ambivalents à la polyvalence, tels que ceux mis en évidence par Jean-Marie Pillon lors de la création de Pôle Emploi à la suite de la fusion de l'ANPE et des Assédic. Le projet initial de fusionner les deux groupes professionnels (liquidateurs Assédic chargés du calcul des droits et conseillers de l'ANPE chargés d'accompagner le retour à l'emploi) pour en faire des « référents uniques » a échoué du fait de réticences de chacun des groupes professionnels à aller sur le mandat de l'autre. Néanmoins, lorsqu'à la suite d'une réorganisation du travail, des formations ont été proposées afin que les conseillers deviennent « polyvalents » (capables de conseiller pour la recherche d'emploi et de calculer les droits au chômage), celles-ci ont dû refuser des volontaires, faute de place. Une partie des employés – plutôt issus de l'ANPE, masculins, plus jeunes, moins expérimentés et plus diplômés que leurs collègues – les percevait en effet comme un marchepied pour accéder à des fonctions d'encadrement afin de rattraper une trajectoire professionnelle qui avait connu un coup d'arrêt (chômage les ayant conduits à postuler à l'ANPE). Si la formation à la double compétence permet une reconnaissance de fait dans l'organisation du travail (en leur conférant une position centrale de « passeurs » et en facilitant la planification de l'activité pour les managers), elle n'est pas reconnue institutionnellement puisqu'elle ne donne pas lieu à une valorisation indicielle (Pillon, 2016).

Ces classements et déclassés ne sont pas indépendants de rapports sociaux, notamment de sexe et de classe. La polyvalence des classes supérieures et des hommes semble tendanciellement plus valorisée, de façon transversale, dans des domaines où les femmes se voient relativement empêchées de développer la maîtrise de tâches plurielles, telles que la boucherie (Zinn, 2017 et 2019) ou l'hôtellerie-restauration et l'industrie automobile. En minorité dans ces

sphères de travail, les femmes se retrouvent moins « en situation de tourner sur une gamme élargie de postes et d'en acquérir la maîtrise » et se voient alors cantonnées à des « enclaves de non-polyvalence » qui nuisent à leur possibilité de promotions et renforcent ainsi la division sexuelle du travail (Monchatre, 2006; Eckert et Monchatre, 2007). Chez les musiciens et musiciennes d'orchestre également, les femmes accèdent plus difficilement que les hommes à un cumul d'activités alors même que la pluriactivité est primordiale « dans la construction d'une identité de musicien » (Ravet, 2009, p. 140).

À l'inverse, la polyvalence des femmes et des classes populaires se voit déniée en ce qu'elle renverrait à des tâches naturalisées comme étant l'apanage du travail féminin et populaire et ne requérant pas de qualifications techniques spécifiques, bien souvent car elles sont d'ores et déjà assumées dans le cadre du travail domestique (Fellay, 2010). Pour le travail domestique à demeure dans les familles fortunées, Alizée Delpierre montre que les employées de maisons « polyvalentes » sont chargées de tâches de ménage basiques; cela renvoie à une position subalterne dans la domesticité élitaires majoritairement occupée par des femmes, là où les fonctions spécialisées (majordome, chef de cuisine, chauffeur, précepteur) sont occupées par des hommes et mieux valorisées financièrement et symboliquement (Delpierre, 2019). Un certain nombre de métiers positionnés parmi les classes populaires peuvent être qualifiés de « polyvalents » dès lors qu'ils renvoient à des « hommes et des femmes à tout faire », souvent au service de personnes appartenant aux classes supérieures ou de métiers situés plus haut dans la hiérarchie professionnelle. C'est ce « destin social » (Moquet, 2020, p. 59) qui est offert aux élèves scolarisés dans les SEGPA, invités à se projeter vers des CAP vus comme polyvalents et faciles d'accès (assistant technique en milieu familial et collectif, maintenance des bâtiments de collectivités, agent polyvalent de restauration), correspondant à « des postes subalternes et d'exécution » (*ibid.*, p. 76) et dont les savoirs et savoir-faire sur lesquels ils reposent sont déniés. Dans le domaine culturel, la « polyvalence » des goûts est aussi socialement classante : les travaux sur l'éclectisme culturel montrent que « l'omnivorité » caractérise les classes supérieures contemporaines (Peterson, 2004) et est plus le signe d'une redéfinition des normes de légitimité culturelle que d'un affaiblissement de celles-ci (Coulangeon, 2011).

Déconstruire la polyvalence collective et individuelle : du travail au sport

« Sans cesse mobilisée » tout en étant « peu interrogée » (Zinn, 2019, p. 57) et peu distinguée de termes proches (pluri/multi compétence/activité, pluridisciplinarité, omnipratique, généraliste, etc.) ou de qualités connexes (adaptabilité, mobilité, flexibilité, reconversion, innovation, etc.) dans ces différents terrains professionnels, la polyvalence est tantôt utilisée pour disqualifier (soit les personnes polyvalentes, soit les personnes qui en manquent), tantôt

pour distinguer. Par ailleurs, puisque Howard Becker nous rappelle que « tout métier relève en partie de la pluriactivité » à l'image de l'enseignant-chercheur qui enseigne, corrige des copies, participe à des réunions, publie les résultats de ses recherches ou du vendeur qui encaisse, gère des stocks, nettoie sa boutique (Becker, 2009, p. 13), la polyvalence est un « artefact qui résulte [d'un] processus de désignation » (*ibid.*, p. 15), d'un « jeu d'interactions entre les statuts et la reconnaissance qui est attribuée à ces statuts » (Maurice *et al.*, 1982, p. 125). Dans certains cas, des activités plurielles sont identifiées comme un tout constituant un cœur de métier spécialisé ; dans d'autres, elles constituent des tâches distinctes qui correspondent au quotidien d'un métier « polyvalent » ; dans d'autres encore, elles correspondent à plusieurs métiers exercés successivement ou en parallèle. Le travail sociologique doit donc s'attacher à rendre compte de ces processus de désignation et à comprendre dans quel contexte et à quelles conditions des activités plurielles vont être affectées à l'une ou l'autre de ces catégories. Ensuite, au sein d'un métier « polyvalent », tous les travailleurs et travailleuses ne sont pas automatiquement et systématiquement eux-mêmes « polyvalents ». Ils et elles se positionnent différemment vis-à-vis de cet artefact. Il convient donc de renseigner la genèse (sociale) de ces différences individuelles et la façon dont la polyvalence se construit au cours des carrières professionnelles.

Ainsi, la polyvalence est très souvent vue comme un point de départ de l'analyse ; quand bien même les auteurs éclairent la polysémie du terme, aucune recherche ne prend réellement pour objet d'étude la polyvalence en elle-même. Sans présumer d'une définition de la polyvalence en amont, il reste à ouvrir la boîte noire de cette « qualité » afin d'en dresser les contours sociologiques. Pour cela, décaler le regard en passant du travail au sport – et au travail sportif¹ – est utile. En effet, le domaine sportif rassemble un certain nombre de sports dits « pluridisciplinaires », c'est-à-dire composés de plusieurs disciplines assemblées dans une finalité unique et partagée (Hasni, 2006), incarnée par la compétition qui récompense les meilleurs sportifs et sportives dans un classement unique combinant l'ensemble des performances dans l'ensemble des disciplines. 5,9 % des épreuves des Jeux olympiques d'été 2021 et 15,6 % de celles des Jeux olympiques d'hiver 2022 avaient un caractère pluridisciplinaire : pentathlon moderne, triathlon, épreuves combinées en athlétisme (heptathlon et décathlon), omnium en cyclisme sur piste, concours complet en équitation, concours général en gymnastique, combiné en escalade, 200 mètres et

1. Entendu comme le travail orienté vers la production et l'amélioration des performances sportives « mobilisant une multiplicité d'acteurs, d'organisations, de ressources, d'expériences qui alimentent un flux de jugements, évaluations, reconnaissances, qualifications, sélections portés sur les sportifs, sur ceux qui accomplissent directement les performances » (DEMAZIÈRE *et al.*, 2015). Nous nous tenons ici à une définition restrictive qui se concentre sur le travail visant la production de la performance sportive pluridisciplinaire en soi, essentiellement autour de l'entraînement sportif (laissant ainsi de côté le travail de valorisation économique de la performance par exemple).

400 mètres quatre nages en natation, d'un côté; biathlon, combiné nordique, super-combiné alpin, de l'autre. Au-delà du monde olympique, les sports pluridisciplinaires semblent en essor et peuvent potentiellement se démultiplier à l'infini, en proposant sans cesse de nouvelles combinaisons disciplinaires qui permettent au domaine sportif de s'étendre dans une logique qui vient de l'intérieur. On peut ainsi penser à l'aquathlon, au duathlon, au *bike and run*, au *swimrun*, au *chessboxing*, voire aux « sports hybrides » que sont le *Mixed Martial Arts* (MMA) et le CrossFit (Quidu, 2017; Quidu et Delalandre, 2018).

Ainsi, en s'intéressant à ces sports, on peut mettre de côté *a priori* la question de la désignation des activités plurielles puisque la distinction indigène entre sports « uni » et « pluri » disciplinaires est largement partagée (bien que les appellations puissent varier). On dispose alors d'une population d'enquête inscrite dans un contexte homogène permettant de capter et d'apprécier le processus de construction collective et institutionnelle du rapport individuel à la polyvalence par une enquête ethnographique circonscrite². Et cela d'autant plus que les parcours de formation dans le domaine sportif sont fortement balisés, *a fortiori* dans les sports à (quasi-)monopole fédéral que sont les sports pluridisciplinaires, comme nous le verrons ultérieurement. En outre, dans les sports pluridisciplinaires, être polyvalent est *a priori* la condition pour y être performant. La polyvalence n'y serait alors plus seulement « une norme productive que tout travailleur doit ou devrait atteindre » ou « un étalon [...] fix[é] par ceux qui détiennent le pouvoir de dire ce que le travail doit être » (Demazière *et al.*, 2015). Elle serait aussi « une mesure de différence qui s'exprime dans une équivalence immédiatement lisible », à savoir des chiffres, des classements. « Elle désigne une rareté, un niveau d'exigence élevé qui justifie les sélections, les écrémages, et l'amplification des rétributions symboliques ou matérielles » (*ibid.*). Ce faisant, elle s'accompagne et est supportée par des dispositifs objectivants qui facilitent son repérage et l'analyse de ses effets. Finalement, en mettant au jour un processus de construction des rapports à la pluridisciplinarité et à la polyvalence dans le champ sportif, l'ambition est de proposer un modèle analytique qui puisse être transposé à l'étude d'autres sphères sociales, professionnelles en premier lieu, qui ne présentent pas nécessairement les caractéristiques délimitatrices des sports pluridisciplinaires et les dispositifs de mesure et de différenciation

2. On pourrait aussi interroger les pratiques sportives collectives pour lesquelles une équipe est composée de postes distincts. Les sportives et sportifs « polyvalents » sont alors celles et ceux qui sont capables de jouer à plusieurs postes, tel un joueur ou une joueuse de rugby qui peut jouer demi d'ouverture, ailier et arrière. Cette situation est assimilable à la première dimension de la polyvalence présentée antérieurement, inscrite dans un contexte de division de travail entre des postes spécialisés. L'intérêt de l'entrée par les sports pluridisciplinaires repose néanmoins sur le fait que, dans le sens commun, tous les pratiquants et pratiquantes de sports pluridisciplinaires sont vus « naturellement » comme polyvalents, du fait même d'avoir une pratique sportive pluridisciplinaire, par opposition aux sports collectifs où la polyvalence est une qualité qui n'est attribuée qu'à certains joueurs et joueuses.

propres à la performance sportive. Le détour par un terrain sportif s'impose pour mieux revenir ensuite au travail.

Ces questionnements recèlent un intérêt spécifique dans la sociologie du sport. En effet, dans un milieu sportif très porté sur la spécialisation, le ou la « pluriathlète » refuse la spécialisation et se positionne alors comme un individu singulier. L'analyse des carrières sportives, notamment dans la littérature anglo-saxonne en psychologie sociale, fait de la phase de spécialisation une étape essentielle du développement de l'expertise dans la pratique sportive³. C'est le cas dans le modèle en quatre phases de Natalie Durand-Bush et John Salmela : « *sampling, specializing, investment, maintenance* ». Les premières années sont celles où les sportifs et sportives testent une variété de jeux, sports et activités physiques à des fins de plaisir et de sociabilité, avant d'investir de plus en plus de temps et d'efforts dans la pratique de quelques sports parmi ceux préférés (Durand-Bush et Salmela, 2002). Sans la reprendre nécessairement de manière explicite, les travaux de sociologie du sport française consacrés à des carrières sportives partagent l'idée que le sport de haut niveau est synonyme de spécialisation (Peneff, 2000 ; Forté, 2020), parfois jugée excessive (Queval, 2004). Cependant, les sportives et sportifs pluridisciplinaires, même lorsqu'elles et ils s'engagent dans le haut niveau, ne se spécialisent pas : elles et ils continuent plusieurs sports, voire elles et ils commencent tardivement plusieurs sports. On a ainsi le sentiment que les sports pluridisciplinaires ont constitué un angle mort de la littérature scientifique sur le sport. Leur caractère pluridisciplinaire n'a pas été questionné pour s'assurer que les cadres théoriques développés permettent de rendre compte des processus à l'œuvre dans ces sports. En décortiquant des parcours de sportifs et sportives qui sont identifiés comme polyvalents, il s'agira d'envisager la dialectique entre polyvalence et spécialisation : deux notions qui, dans les travaux qui les mobilisent et dans le monde sportif en particulier, semblent s'opposer naturellement. Un examen sociologique précis doit néanmoins permettre de mieux caractériser leur articulation dans le contexte des sports pluridisciplinaires, au vu de l'ambivalence de leurs rapports mise en évidence dans la littérature sur plusieurs champs professionnels.

Une analyse croisée du pentathlon moderne et des épreuves combinées en athlétisme

Hormis les études portant sur le triathlon (Granskog 1991 et 1993 ; Hosch, 1994 ; Guiot, 2011 ; Verchère, 2020), peu de travaux ont été consacrés aux sports pluridisciplinaires dans la production francophone et internationale. Les rares existants ne questionnent pas nécessairement le caractère pluridisciplinaire de ces sports pour lui-même. Les travaux historiques de Sandra Heck, Bruno Papin

3. De manière plus générale, Robert A. Stebbins indique que la spécialisation constitue un « *turning point* » des carrières en ce qu'elle permet aux individus de se focaliser sur un centre d'intérêt (STEBBINS, 2014, p. 35).

et Raphaël Verchère font figure d'exception en ce qu'ils abordent notamment la dialectique entre la complétude (« *completeness* ») et la spécialisation lors de la création et du développement du pentathlon moderne, de la gymnastique et du triathlon. Ainsi, historiquement, le champion de gymnastique ou de pentathlon moderne était un athlète complet. Pour Pierre de Coubertin, initiateur du pentathlon moderne, l'entraînement dans un sport polyvalent et complet doit constituer le socle d'une éducation sportive à destination des jeunes hommes, notamment dans une optique de préparation militaire (Heck, 2010, 2011a et 2011b). La gymnastique relevait, dans son développement à la fin du XIX^e siècle, de l'éducation physique plutôt que du sport qui serait, par essence, spécialisé. Malgré sa sportivisation, la gymnastique conserve son héritage traditionnel, perceptible dans les mécanismes de désignation des champions : la participation aux finales par agrès ne peut se faire qu'après qualification lors du concours général collectif (Papin, 2007). La gymnastique contemporaine semble donc ne pas trancher entre spécialisation et polyvalence et proposer des formules compétitives de compromis. Enfin, Raphaël Verchère note que plusieurs « courses de trois sports » ont été organisées dans la première moitié du XX^e siècle en France, qu'il rattache à l'idée coubertinienne des débrouillards. Néanmoins, celles-ci ne constituent pas le point de départ du triathlon moderne (natation/vélo/course à pied) qui trouve son origine en Californie et à Hawaii dans les années 1970, dans la dynamique des nouveaux sports de glisse (Verchère, 2020).

L'ambition ici n'est pas de produire une analyse exhaustive de *tous* les sports pluridisciplinaires ni de s'en tenir à la monographie d'une pratique sportive. Nous proposons l'analyse croisée – par « comparaison multisituée » (Rostaing, 2012) – de deux sports pluridisciplinaires : le pentathlon moderne et les épreuves combinées en athlétisme. Des repères communs permettent d'assurer la faisabilité et la pertinence de la comparaison en même temps que l'existence d'idiosyncrasies autorise une analyse poussée des cas singuliers afin de s'interroger sur ce qui apparaît transversal malgré les dissimilarités. Nous nous donnerons donc un double objectif : mettre au jour des processus transversaux pour éclairer la pluridisciplinarité et s'attacher à la description fine, précise et en profondeur des mécanismes propres à chaque sport. L'étude des parcours dans le pentathlon et les épreuves combinées sera ainsi un vecteur pour questionner le devenir sportif pluridisciplinaire et, *in fine*, polyvalent.

Le pentathlon moderne et les épreuves combinées se composent d'une pluralité d'épreuves ayant lieu les unes à la suite des autres, avec un enchaînement discontinu (à l'inverse des « sports enchaînés » que sont le triathlon et le biathlon par exemple). Les disciplines pratiquées sont plus ou moins dissemblables mais nécessitent généralement des qualités physiques, techniques et éventuellement psychologiques variées, en même temps qu'une tenue et un matériel spécifique. Néanmoins, les sept ou dix disciplines des épreuves combinées présentent plus de congruences que les cinq du pentathlon moderne.

Encadré 1. – Le pentathlon moderne.

Le pentathlon moderne, sport olympique créé en 1912, dispose de ses propres fédérations nationales et internationales. Il a connu des changements nombreux et réguliers depuis sa création. Touchant notamment la forme de l'épreuve, celle-ci n'a eu de cesse d'être raccourcie (d'une épreuve par jour sur cinq jours aux cinq épreuves en une journée puis aux épreuves « enchaînées » sur deux heures avec des qualifications, demi-finales et finales depuis 2021) et spectaculaire (création d'un combiné tir-course avec départ à handicap pour clôturer la journée, etc.) [Heck, 2013]. Jusqu'en 2024, la discipline, identique pour les hommes et les femmes, prenait la forme d'une épreuve d'escrime (épée), d'une épreuve d'équitation (saut d'obstacles), d'un 200 mètres nage libre en natation et d'un combiné course à pied-tir au pistolet laser (*laser-run*). Chaque épreuve donnait lieu à un nombre de points marqués dont le mode de calcul était variable selon les disciplines (selon le ratio victoires/défaites en escrime, selon la performance chronométrée en natation et *laser-run*, selon les « fautes » commises sur le parcours de saut d'obstacles). Les points de l'épreuve de *laser-run* étaient doublés du fait qu'elle est composée de deux disciplines. Le classement final s'obtient par l'addition des points marqués dans les quatre épreuves. Les Jeux olympiques de Paris en 2024 ont constitué la dernière épreuve internationale d'envergure comprenant de l'équitation. L'épreuve de saut d'obstacles a été remplacée par une épreuve de course à obstacles du type « Ninja Warrior » : il s'agit d'un parcours d'obstacles qui se rapproche du *parkour* et exige force, agilité et rapidité. Le concept « Ninja Warrior » est originellement issu d'un jeu télévisé japonais (*Sasuke*), diffusé à partir de 1997 et repris dans de nombreux pays, dont la France (*Ninja Warrior : le parcours des héros*, diffusé à partir de 2016 sur TF1).

La Fédération française de pentathlon moderne (FFPM) comptait en 2023 moins de 3 000 licenciés. Parmi ceux-ci, nous pouvons estimer que chaque année, en France, une quarantaine de personnes pratiquaient effectivement le pentathlon moderne tel que nous l'avons étudié. En effet, l'accès à l'épreuve d'équitation en compétition n'était ouverte qu'à partir de la catégorie junior (éventuellement cadet en étant surclassé) pour les pentathlètes ayant validé un certificat d'équitation. Les autres licenciés, en particulier dans les catégories d'âge antérieures à la catégorie junior (qui représentent environ 70 % des licenciés), pratiquent des formes dérivées et « allégées » comme le *laser-run* seul, le triathlon (natation et combiné tir-course) ou le tétrathlon (escrime, natation et combiné tir-course). Les pentathlètes « complets » sont pour la grande majorité d'entre elles et eux (environ 80 %) listés comme sportifs de haut niveau. La part des listés espoirs ou sportifs de haut niveau représente environ 5 % des licenciés de la fédération sur une année. Certains pentathlètes de haut niveau disposent de conventions pour des emplois aménagés dans l'armée, la police ou dans des entreprises privées mais il n'existe pas de sportif professionnel pour la pratique du pentathlon moderne à proprement parler.

Encadré 2. – Les épreuves combinées.

Les épreuves combinées font partie des disciplines de l'athlétisme. Elles prennent la forme d'un pentathlon pour les femmes et d'un heptathlon pour les hommes lors des compétitions hivernales (en salle) et d'un heptathlon pour les femmes et décathlon pour les hommes lors des compétitions estivales (en plein air), les plus importantes. Lors d'un heptathlon, les athlètes féminines enchaînent dans l'ordre 100 mètres haies, saut en hauteur, lancer de poids, 200 mètres (premier jour), saut en longueur, lancer de javelot et 800 mètres (deuxième jour). Les athlètes masculins prennent part successivement au 100 mètres, saut en longueur, lancer de poids, saut en hauteur, 400 mètres (premier jour), 110 mètres haies, lancer de disque, saut à la perche, lancer de javelot, 1 500 mètres (deuxième jour) lors d'un décathlon. À chaque performance obtenue dans chaque épreuve correspond un nombre de points, selon des tables de cotations en vigueur depuis 1984 qui reposent sur le principe d'une légère progressivité des performances (une augmentation de performance rapportant proportionnellement légèrement plus de points à mesure que la performance augmente). La somme des points obtenus détermine le classement final.

La Fédération française d'athlétisme (FFA) comprend environ 300 000 licenciés, parmi lesquels près de 1 000 athlètes prennent part à des compétitions d'épreuves combinées à partir de la catégorie cadet sur une saison estivale (d'après les chiffres de la saison 2016-2017 – l'ordre de grandeur étant très légèrement inférieur pour l'année 2022). Parmi elles et eux, en 2016-2017, 1 % a réalisé une performance de niveau international, 10 % de niveau national, 21 % de niveau interrégional, 36 % de niveau régional et 32 % de niveau départemental. 5 % sont listés comme espoir ou sportif de haut niveau par le ministère des Sports. Hormis quelques rares athlètes qui figurent sur la liste des « athlètes pro » de la FFA et ont ainsi un statut professionnel (Kevin Mayer de manière régulière ces dernières années, ainsi qu'Antoinette Nana Djimou – qui a désormais pris sa retraite sportive – ou Bastien Auzeil dans une moindre mesure), la grande majorité des combinards et combinardes, y compris de haut niveau, sont amateurs : ils et elles ne disposent pas d'un statut salarié pour leur pratique sportive, même s'ils et elles peuvent bénéficier de différentes formes de rémunération (sponsors, bourses, contrats aménagés, etc.) [Forté *et al.*, 2024].

Comme le montre Sandra Heck, l'histoire des épreuves combinées en athlétisme, en particulier du décathlon, est profondément intriquée à celle du pentathlon moderne, alors même qu'on ne trouve aujourd'hui plus de traces officielles de cette proximité. Pierre de Coubertin avait en tête de faire revivre le pentathlon antique en adaptant le choix des épreuves pour refléter ce qui, de façon contemporaine, était perçu comme essentiel à maîtriser pour un homme complet et débrouillard se préparant à la guerre (Heck, 2010 et 2011b). L'escrime, la natation, l'équitation, le tir et la course ont donc remplacé le lancer de disque, le lancer de javelot, le saut en longueur (sans élan), la course (un stade, soit 192 mètres) et la lutte (gréco-romaine). Dans le même temps, aux Jeux olympiques intercalaires de 1906 organisés par la Grèce, un pentathlon athlétique, reprenant les épreuves du pentathlon antique, était présent au programme officiel. Ainsi, aux JO de 1912 se retrouvent au programme un

pentathlon (saut en longueur, lancer de javelot, 200 mètres, lancer de disque, 1 500 mètres), un décathlon et un pentathlon moderne. Le pentathlon athlétique a ensuite été abandonné et seul le décathlon est resté (l'heptathlon féminin ayant fait son entrée aux JO de 1984). Alors que les épreuves combinées en athlétisme constituent une reprise du pentathlon antique, le pentathlon moderne est une transposition de la discipline conservant l'esprit avec des disciplines modifiées.

Aujourd'hui, les deux sports ne sont pas rattachés à la même fédération et connaissent une diffusion très variable, autant en termes de pratique qu'au niveau médiatique. Alors que le pentathlon moderne demeure confidentiel et exposé principalement lors des JO, les épreuves combinées ont bénéficié en France en particulier d'un certain relais médiatique suite aux performances de Kévin Mayer depuis 2016 (double champion du monde et double vice-champion olympique du décathlon, *recordman* du monde en 2018). Aux épreuves combinées comme au pentathlon moderne, les hommes sont surreprésentés par rapport aux femmes (ils représentent entre un peu plus de la moitié et deux tiers des pratiquants et pratiquantes selon nos estimations), avec un déséquilibre qui a tendance à être légèrement plus réduit au pentathlon moderne.

VERS L'ANALYSE DES CARRIÈRES POLYVALENTES

Pour comprendre les processus de construction du rapport à la polyvalence, nous mobilisons de manière centrale la notion de carrière. Il serait probablement vain de vouloir produire une revue de littérature exhaustive des travaux sociologiques s'inscrivant dans ce cadre théorique interactionniste, tant il a déjà été largement éprouvé. Il est néanmoins important de poser les jalons et les enjeux de l'usage de la notion afin de prendre la pleine mesure de toutes les potentialités et possibilités qu'elle permet et de spécifier la mobilisation que l'on en fait.

La sociologie des carrières : une littérature dense

La notion de carrière permet de rendre compte de processus qui articulent échelle individuelle et collective, en cherchant à comprendre comment les individus *deviennent* tel ou tel type d'individus, à commencer par des médecins (Hall, 1948). L'un des apports très largement repris d'Everett Hughes est de considérer les carrières dans un double aspect, à savoir leur dimension objective (« une série de statuts et d'emplois clairement définis ») et subjective (des « changements dans la perspective selon laquelle une personne perçoit son existence » [Hughes, 1937]). Il s'agit de tenir un équilibre dans l'approche des faits sociaux entre les propriétés externes d'un côté et les expériences individuelles subjectives de l'autre (Chapoulie, 1997). Howard Becker a ensuite contribué à populariser, notamment dans la sociologie française, cette notion, à travers la mise en évidence des carrières d'enseignantes des écoles publiques de Chicago (1952)

puis des carrières déviantes (1985). Avec les premières, il demeure, comme Everett Hughes, au niveau de la compréhension des dynamiques individuelles au sein des organisations de travail. Il montre qu'au-delà des mouvements entre des positions supérieures ou inférieures hiérarchiquement, il existe des déplacements horizontaux entre des positions formellement identiques mais dont les caractéristiques qualitatives distinctes les rendent plus ou moins enviables pour tel ou tel individu en fonction de ses caractéristiques, de ses aspirations, etc. Avec *Outsiders*, il sort la carrière du domaine de la sociologie du travail et des professions afin de « construire un modèle séquentiel de la déviance, qui prend en compte les changements dans le temps » et qui permet de montrer que « les modes de comportement se développent selon une séquence ordonnée » (Becker, 1985, p. 45-46). Ainsi, le concept de carrière se révèle heuristique pour montrer que la déviance n'est pas « une propriété simple » mais « le produit d'un processus » (*ibid.*, p. 37).

Dans la sociologie française, les vingt dernières années ont fourni un nombre important de travaux mobilisant la carrière interactionniste, à propos de sphères sociales diverses. Les carrières militantes ont fait l'objet d'une production sociologique conséquente (Sawicki et Siméant, 2009). En sociologie du sport, c'est Vèrène Chevalier qui fait office de pionnière en mettant en évidence les trois séquences du cavalier amateur : la découverte, la formation et la confirmation par l'engagement compétitif (Chevalier, 1998). Il s'agit alors pour elle de pallier la limite majeure des travaux d'inspiration bourdieusienne qui, en étudiant les correspondances entre les dispositions socialement acquises et le choix de pratiques sportives, ne peuvent rendre compte des instabilités, notamment des phénomènes de continuation ou d'abandon d'activités. Fanny Le Mancq a poursuivi ce travail en s'intéressant aux cavaliers et cavalières compétiteurs : reprenant à son compte les trois premières étapes, elle a montré que les carrières masculines et féminines divergent avec le franchissement de la cinquième séquence. La carrière de compétition se construit en effet en parallèle d'une carrière professionnelle de travailleur ou travailleuse équestre qui favorise l'accès aux montures performantes et dont les femmes sont relativement exclues (Le Mancq, 2007 et 2008). De nombreuses autres formes de carrières sportives ont été analysées, du football amateur à la pratique sportive carcérale, en passant par les carrières supportéristes et les carrières déviantes de recours au dopage dans le cyclisme professionnel (Peneff, 2000; Gras, 2003; Brissonneau, 2007; Brissonneau *et al.*, 2008; Lestrelin, 2015).

L'étude des carrières anorexiques proposée par Muriel Darmon (2003) est le support d'un travail rigoureux sur les multiples implications épistémologiques de ses usages, qui varient d'une recherche à l'autre (Darmon, 2008). Elle montre que la carrière, loin de se cantonner à une approche privilégiant la subjectivité des acteurs, est un puissant outil d'objectivation, c'est-à-dire de rupture avec les prénotions du sens commun et les discours des experts « par profession »

(appartenant aux professions qui encadrent l'objet) et des experts « par appartenance » (familiers personnellement de l'objet) [*ibid.*, p. 153]. Elle permet ainsi de dépasser les discours à connotation pathologique qui identifient le pourquoi de la tombée dans l'anorexie par une réponse toute faite (« elles sont complètement folles » [*ibid.*, p. 155]) que partagent les médecins, les savants et le grand public et les discours recueillis auprès des anorexiques. Pour cela, elle fait apparaître des changements de phases et le « *travail* nécessaire au maintien de l'engagement dans la carrière anorexique » (*ibid.*, p. 158) que les enquêtées ne perçoivent pas. Ce processus d'objectivation repose sur deux opérations que Muriel Darmon considère être propres à un régime interactionniste : l'agrégation qualitative (la multiplication des points de vue sur l'objet de recherche qui permet au sociologue d'en savoir plus que chaque individu tout en ne sachant rien qu'un individu ne sait pas⁴) et la comparaison entre les terrains (qui permet de poser un regard critique sur les évidences socialement constituées qui s'imposent à l'observateur dans un cas unique) [*ibid.*]. Il s'agit donc tout à la fois de prendre au sérieux les expériences des enquêtés, de leur reconnaître une place dans la recherche et de prendre de la distance avec elles.

Avec ce foisonnement de travaux qui partagent une même approche théorique, tout n'a-t-il pas été dit ? Quel intérêt y a-t-il à proposer une énième étude sur des carrières, à la suite d'autres déjà consacrées aux carrières sportives, aux carrières de haut niveau, y compris dans des disciplines qui font partie de notre périmètre d'étude – l'athlétisme (Forté, 2020) ? Notre travail peut apporter du nouveau à la connaissance des carrières et à la connaissance sociologique du sport selon deux perspectives. Déjà, adopter la notion de carrière permet de bénéficier de points d'appui pour poser un regard armé théoriquement, épistémologiquement et méthodologiquement sur un objet de recherche relativement original – la question de la pluridisciplinarité dans un milieu sportif plutôt porté sur la spécialisation. Il s'agit alors autant d'envisager *ce que la pluridisciplinarité fait à la notion de carrière* – quelle différence y a-t-il entre des carrières sportives dans des sports monodisciplinaires et pluridisciplinaires ? – que *ce que la carrière fait à la pluridisciplinarité et à la polyvalence* – en quoi concevoir ces dimensions sous l'angle de la carrière apporte-t-il à leur compréhension sociologique ? Ensuite, la deuxième voie de justification tient à ce que la littérature très consistante sur les carrières n'a malgré tout pas épuisé son utilisation. Celle-ci peut encore être renouvelée, en envisageant des aspects parfois laissés dans l'ombre (notamment à propos des carrières sportives) ou en proposant de nouvelles voies d'interprétation à l'usage de la notion. C'est la force d'une telle

4. Howard Becker écrit : « Les sociologues savent bel et bien des choses que les gens qu'ils étudient ignorent. Mais ce postulat est vrai d'une manière qui ne le rend ni injustifié ni méprisant [...]. Hughes disait souvent : "Il n'y a rien que je sache qu'au moins un des membres de ce groupe ne sache également, mais, comme je sais ce qu'ils savent tous, j'en sais plus que n'importe lequel d'entre eux" » (BECKER, 2002, p. 166).

notion que de proposer des lignes théoriques fortes tout en se prêtant à une certaine malléabilité (Darmon, 2008).

Six appuis théoriques au service de l'analyse des carrières polyvalentes

Six appuis théoriques principaux associés à la notion de carrière peuvent être identifiés. Il s'agit d'abord d'étudier des processus, ce qui présente l'intérêt de permettre une approche diachronique et dynamique des phénomènes sociaux. Dénouer le fil chronologique de phénomènes qui ne sont pas spontanément envisagés sous l'angle processuel afin de repérer des moments, des étapes, des phases (Darmon, 2003) permet de donner une profondeur temporelle à l'objet étudié (Simonet, 2010). Instinctivement, la polyvalence apparaît comme un état : cela qualifie une chose, un individu, qui est ou n'est pas polyvalent. Les sportifs pluridisciplinaires seraient donc polyvalents, à l'inverse des sportifs monodisciplinaires qui ne le seraient pas. Cette dichotomie apparaît pourtant bien simpliste à l'œil du sociologue. Penser en termes de carrière permet donc d'envisager que la polyvalence est un processus, que des étapes mènent à la polyvalence et que la distinction ne se fait plus au niveau des choses et des individus, mais au niveau du moment auquel on les considère. Le travail sociologique consiste à mettre au jour et nommer ces étapes, à repérer les traces qu'elles laissent au fur et à mesure de leur franchissement et, aussi, les apprentissages impliqués par le passage d'une étape à une autre (Becker et Strauss, 1956).

Ensuite, le deuxième intérêt de la notion de carrière, lié au premier, est qu'elle invite à une approche centrée sur les activités plutôt que sur les individus (Darmon, 2003 ; Le Mancq, 2008). Cela permet de ne pas tomber dans le risque de réifier des types d'individus qui ne seraient rien d'autre que ce que leur assigne ce type. Au contraire, on considère des types de conduites qui font exister des individus. On montre alors que pour « être » quelque chose il faut « faire » certaines choses (Darmon, 2003). C'est aussi une condition pour bien observer les processus : « en se concentrant sur les activités plutôt que sur les gens, on se force à s'intéresser au changement plutôt qu'à la stabilité, à la notion de processus plutôt qu'à celle de structure » (Becker, 2002, p. 90). Plutôt que se demander « qui » est polyvalent, on se demandera donc quelles sont les activités qui font la polyvalence. Certes, les activités sont nécessairement observées chez des individus ; néanmoins, ces individus ne sont pas seulement perçus comme des entités caractérisées par un certain nombre de variables sociales mais plutôt comme des acteurs qui s'engagent dans tel ou tel type d'activités à tel ou tel moment.

Le troisième intérêt de l'usage de la carrière réside dans sa dialectique entre dimension objective et subjective. Elle permet d'envisager la subjectivité des individus par rapport aux positions dans lesquelles ils se trouvent et aux activités dans lesquelles ils sont plongés. L'avantage de cette dialectique est qu'elle

permet de prendre au sérieux le matériau biographique, notamment recueilli par les entretiens, d'en tirer toute sa richesse sans être limité par la subjectivité des individus qui les conduit à relire les éléments objectifs de leur carrière. Les recompositions des discours biographiques par les enquêtés sont prises pour objet de recherche en tant que traces de la carrière. L'« illusion biographique » qu'identifiait Pierre Bourdieu (1986) n'est plus un obstacle à l'analyse.

Le quatrième intérêt de l'usage de la carrière, dans le prolongement du précédent, est qu'elle permet d'opérationnaliser une « dialectique entre ce qui est régulier et récurrent d'un côté, et ce qui est unique de l'autre » (Hughes, 1996, p. 176). Pour le dire autrement, il s'agit à la fois de « montrer ce qui est commun aux divers individus engagés dans une même carrière » et de « repérer, au sein de ces phases communes, les variations qui peuvent s'y trouver » (Darmon, 2003, p. 87). Ainsi, les personnes enquêtées peuvent souvent avoir l'impression qu'il existe autant de chemins possibles (d'accès au pentathlon moderne et aux épreuves combinées par exemple) que d'individus, ceci afin de singulariser leur propre parcours. Néanmoins, repérer ce qui constitue une carrière typique (Juston, 2017) s'inscrit dans l'entreprise d'objectivation des perceptions des enquêtés permise par la notion de carrière. Dans le même temps, la profondeur et la complexité du social ne doivent pas être effacées : tous les individus ne franchissent pas les mêmes étapes au même rythme, en même temps ou de la même façon et ne vivent pas le déroulé de la carrière, d'un point de vue subjectif, de la même manière.

Le cinquième intérêt réside dans une troisième dialectique qui fait écho aux deux précédentes, cette fois entre institutions et individus. Une carrière se déroule dans un espace social et institutionnel qui en contraint dans une certaine mesure le déroulé. Cependant, toutes les carrières individuelles ne correspondent pas strictement à ce que prévoit l'institution (Becker et Strauss, 1956). Il faut donc comprendre les contraintes que les institutions font peser sur les individus et leurs parcours personnels, ce qui passe par une description large et fine de ces espaces institutionnels et de leur organisation. Il faut aussi comprendre comment les individus se jouent ou non de ces contraintes (Chevalier, 1998) et se les approprient différemment en fonction de leurs perceptions subjectives. Prendre la mesure du contexte institutionnel sportif est d'autant plus important que les fédérations ont des poids différents dans les pratiques des individus selon les sports, dessinant ainsi un *continuum* de degré d'encadrement aux effets divergents sur les carrières (Le Noé, 2012).

Enfin, le sixième intérêt de la notion de carrière est qu'à cette approche croisant une attention au niveau microsocial (les individus) et mésosocial (les institutions) s'ajoute un troisième niveau d'analyse, le macrosocial. Si l'usage de la carrière permet de penser la contingence et l'effet des événements sur un processus en rejetant l'idée que des propriétés sociales peuvent constituer à elles seules des causes expliquant des phénomènes (Becker, 1985), toute carrière doit

néanmoins être contextualisée dans un milieu social plus large, caractérisé à la fois historiquement et spatialement car en constante évolution (Le Noé, 2012). Le domaine sportif au-delà des sports étudiés, le système scolaire et universitaire, les agencements familiaux, les rapports sociaux de sexe ou de classe, les médias, etc., ont tous des conséquences sur les modalités de la carrière polyvalente à différents moments de celle-ci qu'il conviendra de ne pas éluder.

Deux propositions pour renouveler l'usage de la notion de carrière

La sociologie interactionniste est classiquement opposée à la sociologie bourdieusienne, qualifiée de structuraliste-constructiviste, dont l'approche biographique se déploie à travers la notion de trajectoire. L'individu existe « en tant que porteur de propriétés qui ont des effets dans un champ » (Bourdieu, 2016, p. 841), ce qui augure d'une prédominance donnée aux caractéristiques objectivées des individus dans l'interprétation des situations. La trajectoire biographique peut alors « être décrite comme un ensemble de parcours simultanés et/ou successifs dans divers cadres institutionnels, dans différents champs de l'espace social qui sont eux-mêmes en perpétuel changement » (Mauger *et al.*, 2010, p. 454). La biographie individuelle se présente sous la forme d'une pente qu'il convient de caractériser, chaque point de la courbe correspondant à une actualisation de l'habitus intériorisé qui explique la position occupée. Ainsi, la trajectoire reconstruit la logique sociale de la biographie individuelle, qui échappe parfois aux agents eux-mêmes, mais ne permet pas de prendre en compte le sens donné à leur biographie (Dubar et Nicourd, 2017). Or, dans notre cas, l'interprétation subjective des situations objectives a un effet sur l'identification de la polyvalence. Une perspective en termes de trajectoire laisserait donc de côté une part importante du phénomène permettant sa pleine compréhension. Aussi, si l'analyse de trajectoires permet de contextualiser les points de départ et d'arrivée, elle laisse dans l'ombre les processus de passage de l'un à l'autre : le déplacement est pensé comme un mouvement qui relie deux espaces, hiérarchisés verticalement. Cela ne permet pas de penser des déplacements horizontaux, entre des espaces qui diffèrent par leur nature plus que par leur niveau. Or, il nous semble difficile de préjuger en amont que les déplacements observés seront strictement verticaux, d'autant plus que les déplacements que nous allons observer se déroulent dans un même espace social, celui des sports pluridisciplinaires, et dans une temporalité restreinte. Ainsi, comparer l'amont et l'aval du déplacement n'aurait pas beaucoup de sens, tant l'écart serait minime ; pour autant le processus peut revêtir un sens fort, notamment subjectivement.

On a pu reprocher à la carrière beckerienne d'autonomiser les individus, inscrits dans un vide social, et de ne prendre en compte que le temps de la carrière en elle-même, laissant de côté ce qui se passe avant (Schotté, 2005). À l'inverse, la notion de trajectoire permettrait de donner leur pleine mesure aux

variables structurelles dans l'explication des phénomènes sociaux. Cette lecture largement répandue de la sociologie interactionniste doit néanmoins être nuancée. Concrètement, ces écueils peuvent être évités : rien n'empêche de s'intéresser à l'amont du phénomène si l'on considère qu'il s'intègre en fait *a posteriori* pleinement dans le phénomène. C'est ce que fait Muriel Darmon lorsqu'elle identifie le début de la carrière anorexique dans les premières prises en main des jeunes filles anorexiques, alors que celles-ci ne datent leur entrée dans l'anorexie que plus tard (Darmon, 2003). De façon symétrique, l'extériorité peut – et doit – aussi être intégrée dans la carrière si l'on considère que des événements se déroulant dans des espaces extérieurs sont autant de variables qui influent sur le franchissement des étapes. Il s'agit de « contextualiser l'analyse [des] effets pratiques [des variables structurelles] lors des différentes séquences de l'action » (Agrikoliansky, 2001).

Ce sont même des travaux inscrits dans une perspective interactionniste qui tendent à concéder comme limite à l'approche beckerienne sa non-prise en compte des dispositions sociales dans l'analyse (Darmon, 2003 ; Mennesson, 2005 ; Sablik et Mennesson, 2008 ; Forté, 2020), alors que cela serait heuristique voire nécessaire pour comprendre pleinement les entrées dans la carrière. De fait, Howard Becker rejette les analyses structurales parce qu'elles ne permettent pas d'expliquer pourquoi des individus aux caractéristiques similaires ne s'engagent pas tous dans un même comportement. Il serait alors très tentant de penser que la théorie des carrières doit être combinée à une théorie des dispositions d'inspiration bourdieusienne, voire intégrée à cette dernière, pour être pleinement efficace. Cette nécessaire partition est pour Muriel Darmon la conséquence de l'emploi de la carrière beckerienne qui met au centre les activités et efface les individus. Il nous semble cependant qu'une lecture différente des travaux de Howard Becker permet de faire tenir ensemble ces deux dimensions qui sont alors toutes les deux contenues dans l'analyse de la carrière.

En effet, si Howard Becker s'intéresse « moins aux caractéristiques personnelles et sociales des déviants qu'au processus au terme duquel ils sont considérés comme étrangers au groupe » (Becker, 1985, p. 33), cela ne signifie pas pour autant qu'il rejette toute théorie qui considérerait les individus et leurs caractéristiques personnelles et sociales ; simplement, qu'il ne faut pas leur donner une fonction de détermination sociale nécessaire. Ainsi, il est bien conscient que les capacités des groupes et des individus à imposer des normes – et partant à définir ce qui est considéré ou non comme déviant – dépendent de relations de pouvoir et que « les différences d'âge, de sexe, de classe et d'origine ethnique sont toutes liées à des différences de pouvoir » (*ibid.*, p. 41). Un peu plus loin, il ajoute :

« Les variables qui rendent compte de chaque phase ne permettent pas, si on les prend séparément, de distinguer les utilisateurs des non-utilisateurs [de marijuana]. La variable qui prédispose un individu à aborder une phase

déterminée peut ne pas agir parce que celui-ci n'a pas atteint le stade du processus qui permet de franchir ce pas » (*ibid.*, p. 46).

Selon Howard Becker, il existe des variables qui peuvent causer des phénomènes, et même qui *prédisposent* à entrer dans une phase, mais celles-ci ne peuvent être des causes absolues et totales d'un phénomène. Rien n'empêche donc *a priori* d'inclure dans ces variables celles qui sont socialement structurantes, reflets de rapports sociaux d'âge, de sexe, de classe ou d'origine ethnique. Simplement, ces variables doivent être subordonnées à l'analyse séquentielle. Loin d'être considérées comme des absolus et des invariants sociaux, elles sont parfois actives, parfois silencieuses, et il convient de renseigner le contexte qui permet qu'elles s'expriment ou non dans l'entrée dans une phase. Ainsi, à l'instar des rapports sociaux de sexe, sans être abordées de manière systématique dans l'analyse, elles apparaîtront régulièrement, dès lors que l'on considère qu'elles jouent un rôle fondamental dans l'étape de la carrière étudiée. L'entrée dans la première phase ne doit pas faire exception : ainsi, ce qui est considéré dans la théorie bourdieusienne comme des dispositions acquises préalablement permettant l'engagement dans la carrière peut en fait être traité comme toute variable agissant dans une carrière, à savoir des caractéristiques sociales qui, placées dans un contexte spécifique, favorisent le franchissement de la première phase de la carrière. Celles-ci ne sont pas conçues comme des constructions premières qui viendraient ensuite s'actualiser dans l'engagement (donc comme un habitus ou des dispositions) mais comme des causes de l'entrée dans une ou plusieurs phases de la carrière. Nous plaidons donc pour une analyse en termes de carrière qui fasse remonter le processus de carrière aussi loin que l'on puisse identifier une première phase significative, dont la causalité peut reposer sur des variables sociales structurelles. Nous proposons ainsi une utilisation plus poussée encore de la perspective interactionniste par rapport aux travaux de Muriel Darmon (2003) ou Lucie Forté (2020) qui permet, jusque dans l'écriture, de ne pas dissocier ce que font et ce que sont les sportifs et les sportives polyvalents.

La deuxième originalité de notre travail repose sur l'articulation entre analyse du travail sportif et carrière sportive. Pour Muriel Darmon, la portée théorique de la carrière, notamment dans sa perspective objectivante, est plus grande lorsqu'elle est appliquée à des objets qui ne sont pas spontanément considérés comme des carrières (Darmon, 2008). Elle est ainsi d'autant plus utile qu'elle est sortie de la sphère professionnelle dans laquelle elle a été initialement forgée. Dans cette optique, il y aurait donc une perte d'intérêt à analyser des pratiques sportives sous l'angle de la carrière, tant l'expression « carrière sportive » est largement utilisée par le sens commun. Cependant, l'emploi de cette expression ne signifie pas pour autant que le sens commun attribue facilement à la pratique sportive le qualificatif de travail. Ainsi, s'inscrire dans cette perspective théorique n'est pas anodin car cela nous invite à poser un regard sociologique sur le travail

sportif. En outre, ce qui nous intéresse est moins la carrière sportive que la polyvalence : mettre au jour une carrière polyvalente a, en ce sens, un pouvoir de dévoilement.

L'analyse des carrières, bien qu'initiale dans la sphère professionnelle, n'est pas premièrement associée à une analyse du contenu du travail. On ne sait finalement que peu de choses de ce que font les travailleurs et travailleuses lorsqu'ils et elles sont placés à telle ou telle position. Si renseigner le contenu objectif des activités associées à ces positions (et non pas seulement leur évaluation subjective) n'est pas inscrit au programme de recherche des premiers sociologues interactionnistes, la prise en compte du contenu concret et réel associé à chaque position s'est progressivement développée. Everett Hughes considère que la répartition des activités composant un métier et leur évolution concerne le sociologue qui étudie les carrières professionnelles :

« Tout métier consiste inévitablement en une combinaison de cette activité [activité principale] et d'autres qui lui sont accessoires, soit par nature, soit en raison de l'organisation institutionnelle du travail [...]. Pour tout métier, et à toute étape d'une carrière dans un métier, il y a nécessairement un véritable mode de répartition du temps et de l'énergie consacrés aux diverses activités constituant ce métier [...]. Ainsi, en règle générale, une carrière correspond pour une part à des changements dans la répartition du temps et de l'effort entre les diverses activités constitutives d'un métier et les autres activités qui se créent au sein du système global dans lequel s'insère la carrière considérée » (Hughes, 1996, p. 180-181).

Ces changements objectifs, qui peuvent diverger des attributions officielles et institutionnelles à chaque étape de la carrière, doivent être intégrés dans l'analyse car ils font pleinement partie du processus de carrière. Les modifications dans l'allocation du temps et de l'effort à chaque activité peuvent signifier des changements de séquence dans la carrière (Arborio, 2001).

Nous souhaitons donc intégrer dans l'analyse ce qui constitue le travail sportif, c'est-à-dire essentiellement l'entraînement. Cela nous paraît d'autant plus nécessaire qu'il y a une relation entre les carrières et les manières de pratiquer et de s'entraîner. À chaque étape de la carrière, les sportifs et sportives ne font pas les mêmes choses de la même façon. Ces activités différentes renvoient en fait à différentes conceptions de la pluridisciplinarité, différentes articulations entre les disciplines et différentes stratégies institutionnelles pour construire la pluridisciplinarité qui évoluent au cours du processus de carrière. De plus, à une échelle individuelle, des sportifs et sportives ayant connu des processus de carrière différents ne s'engagent pas de façon strictement identique dans les mêmes activités. Se contenter de renseigner les positions institutionnelles et les processus permettant les évolutions entre ces positions conduirait donc à masquer tout un pan de la construction de la polyvalence dans sa dimension objective. La carrière gagne

de sa puissance théorique objectivante en sortant des sphères professionnelles ; mais elle gagne aussi à envisager les phénomènes en tant que processus requérant un travail spécifique. Comme pour les carrières anorexiques, il s'agit de mettre au jour le travail individuel et institutionnel, souvent invisibilisé, nécessaire au maintien de l'engagement et à la réalisation du phénomène (Darmon, 2008).

Penser le processus de construction de l'expertise polyvalente

La mise en œuvre de notre enquête de terrain, nourrie de nos lectures, nous a fait prendre conscience que la polyvalence ne pouvait se réduire à la pratique pluridisciplinaire. La polyvalence constitue plutôt l'aboutissement d'un processus dans lequel sont engagés les sportifs et sportives pluridisciplinaires. Ainsi, l'échafaudage du cadre théorique nous a conduit à élaborer comme problème de recherche la construction de la carrière polyvalente. Il s'agit de montrer, en paraphrasant Howard Becker, que « la [polyvalence] n'est pas une propriété simple, présente dans certains types de comportements et absente dans d'autres, mais le produit d'un processus qui implique la réponse des autres individus à ces conduites » (Becker, 1985, p. 37). De la même façon qu'il y a une distinction entre transgression d'une norme et qualification comme déviant, le qualificatif de polyvalent ne peut renvoyer à un état décrivant par essence les sportifs et sportives pratiquant plusieurs disciplines ou les individus disposant de plusieurs compétences. L'objectif de cet ouvrage est donc de mettre au jour, d'expliquer et de comprendre la carrière polyvalente, en tant que processus qui conduit vers une reconnaissance comme polyvalents des sportifs et sportives pluridisciplinaires.

Ainsi, bien que le support de notre enquête réside dans des carrières sportives, nous n'allons pas étudier les carrières sportives pour elles-mêmes. L'objectif n'est pas seulement de comprendre comment on devient un sportif ou une sportive de haut niveau dans les sports pluridisciplinaires. De nombreux travaux en sociologie du sport ont ainsi été consacrés à l'analyse du processus de fabrication d'élites sportives, notamment sous l'angle de la vocation (Julhe, 2006 ; Papin, 2007 ; Lefèvre, 2010 ; Sorignet, 2010 ; Bertrand, 2011 ; Laillier, 2011 ; Forté et Mennesson, 2012 ; Schotté, 2012 ; Derycke, 2016 ; Tia, 2017 ; Papin et Viaud, 2018a ; Forté, 2020 ; Moraldo, 2021). Bien que les mécanismes mis en évidence sur de nombreux sports se retrouvent dans une certaine mesure dans nos cas, nous ne détaillerons pas systématiquement leur description – lorsque cela ne sera pas notre préoccupation principale. Nous faisons nôtres les travaux antérieurs pour nous concentrer sur un autre aspect de l'analyse – des sportifs et sportives pluridisciplinaires deviennent sportifs ou sportives polyvalents. Ainsi, ces derniers et dernières sont bien vus sous l'angle de l'activité dans laquelle ils et elles sont engagés : un sport pluridisciplinaire qui peut les conduire à tendre vers la polyvalence. Cela n'empêche pas que le sport de haut niveau occupe une

place importante car la polyvalence est identifiée au cours du développement d'une expertise sportive fine qui est celle des sportifs et sportives de haut niveau.

Construire la carrière polyvalente nécessite donc de repérer le « problème » particulier (Becker, 1985) de la pratique sportive pluridisciplinaire. C'est justement le caractère pluridisciplinaire qui crée ce problème : entraîner des sportifs et sportives dans des disciplines distinctes, plus ou moins différentes les unes des autres, et construire des sportifs et sportives qui soient adaptés aux contraintes que sont les exigences compétitives de leur sport, fondées sur des tables de cotation. L'expertise pluridisciplinaire développée par les sportifs et sportives de haut niveau n'est jamais absolue, mais nécessairement relative, construite par une institution dans laquelle ils et elles s'inscrivent obligatoirement s'ils et elles veulent prendre part à des compétitions. Leur reconnaissance s'inscrit donc dans un contexte institutionnel qui est le cadre de cette reconnaissance. Il y a donc une forme de spécialisation en ce sens qu'il y a nécessairement restriction et rationalisation du domaine d'activité. Le caractère polyvalent ne peut en effet pas être reconnu à un individu qui pratiquerait les sports qu'il souhaiterait comme il l'entendrait, en marge de toute institution ; au contraire, il est apposé à des sportifs ou sportives engagés dans un nombre défini de sports, dont le périmètre est défini et organisé par une institution sportive qui encadre la pratique. La délimitation de ces disciplines (le choix des disciplines intégrées à l'arc de pratique et les modalités de pratique) constitue donc bien le problème qui va construire une carrière spécifique en ce qu'elle oriente les possibilités de pratique, de recrutement et les formes de reconnaissance sportive.

Cet ouvrage vise à mettre en évidence la carrière polyvalente, en tant que processus engageant des sportifs et sportives pluridisciplinaires vers la reconnaissance comme polyvalents. Il s'agit de montrer que la reconnaissance comme polyvalent passe nécessairement par une phase de spécialisation. Il ne s'agit pas de savoir *tout* faire mais de savoir faire ce que l'institution attend que l'on sache faire pour être performant dans les limites posées par elle. Ainsi, contre le langage du sens commun, nous montrons que polyvalence et spécialisation ne sont pas antagonistes. Pour reprendre l'opposition formulée par Georges Friedmann, sans être « spécialisés », les sportifs reconnus comme polyvalents sont en fait des « spécialistes » de la polyvalence. Après avoir été formés au « métier de base » (Friedmann, 2012 [1964], p. 142) dans une pluralité de disciplines sportives, ils ont fait de l'expertise propre aux sports pluridisciplinaires leur spécialité, ce qui entraîne une « réduction [...] du domaine d'activité » (*ibid.*, p. 146). Il s'agira alors de renseigner à quelles conditions sociales, institutionnelles, mais aussi politiques, la polyvalence peut être à la fois vécue subjectivement et reconnue objectivement comme positive et à quelles conditions un individu peut devenir spécialiste de la polyvalence.

DES MÉTHODES PLURIELLES POUR COMPOSER LA MOSAÏQUE DES CARRIÈRES POLYVALENTES

La mise en évidence de la carrière polyvalente se fonde sur des méthodologies plurielles, qualitatives et quantitatives. Elles sont pensées de manière articulée afin de permettre de contribuer chacune et ensemble à la reconstruction, à la description et à l'analyse des phases de cette carrière, dans leur double dimension objective et subjective.

Une double ethnographie multisituée

Nous nous inscrivons dans une démarche comparative et nous optons pour une méthodologie spécifique, que l'on peut qualifier, à la suite de George Marcus, d'ethnographie multisituée (« *multi-sited ethnography* ») [Marcus, 1995]. Il s'agit d'un type d'ethnographie mobile, utilisée essentiellement sur des objets de recherches internationaux voire mondiaux. Or, transposée à une échelle nationale, elle peut être opérationnelle tant méthodologiquement qu'épistémologiquement pour l'étude de processus tels que les carrières sportives. En effet, en tant que méthodologie adaptée à la saisie des dynamiques (*ibid.*), elle permet de suivre les processus de construction de carrières, de réinscrire les parcours individuels des sportifs dans des mouvements collectifs et des environnements institutionnels. Elle permet de recréer la dynamique des parcours dans le temps d'une recherche doctorale trop restreint pour réaliser un réel suivi individuel longitudinal. Elle offre un double regard panoramique : à la fois systémique, dans l'espace, puisqu'il s'agit de cartographier les différentes réalités de la pratique sportive fédérale ; mais aussi dans le temps puisque les sites investigués se distinguent par leur fonction spécifique au sein de l'environnement fédéral renvoyant à des moments distincts dans le parcours des sportifs et sportives.

Nous avons réalisé l'ethnographie entre novembre 2014 et janvier 2019, au sein de plusieurs institutions qui permettent de retracer la carrière des pratiquants et pratiquantes pour chacun des sports étudiés : club, pôle Espoir, pôle France Jeunes/Relève, pôle France, etc. L'ethnographie proposée ici suit à la fois des individus et des vies « fictives » (*ibid.*), en ce sens qu'on suit les lieux dans lesquels un pratiquant ou une pratiquante pourrait être amené à passer au cours de son parcours sportif. Ce faisant, elle permet de retracer des biographies individuelles et collectives, en s'inscrivant dans une double dimension comparative, chacun des lieux investigués pouvant être mis en relation avec les autres lieux symbolisant d'autres étapes de la carrière dans le même sport et avec le lieu correspondant à la même étape de la carrière dans l'autre sport étudié.

L'entrée dans le pentathlon moderne s'est faite auprès d'un club qui a constitué le terrain privilégié pour notre enquête, réalisée sous la forme de visites épisodiques, support au mémoire de master 2. Ce club mêle à la fois des

pentathlètes d'élite, classés sur les listes ministérielles de haut niveau, membres des équipes de France et s'entraînant pour certains dans le cadre des pôles France fédéraux et pour d'autres sur place, et de jeunes sportifs et sportives qui sont formés dès un âge précoce à la pratique d'un sport pluridisciplinaire, avec les exigences que cela implique, notamment au niveau du rythme d'entraînement – élevé pour des jeunes de leur âge. Il possédait au moment de l'enquête le label de « club d'excellence » délivré par la FFPM, désormais nommé « club d'accession au haut niveau ». Le terrain suivant, dans l'ordre de la carrière institutionnelle du pentathlon et dans l'ordre de réalisation, a été l'un des pôles France Relève que compte le territoire national. Ce sont les premières structures fédérales qui préparent au haut niveau, en plus des clubs labellisés. Implantés dans des Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS), ils garantissent un aménagement de la scolarité dans les établissements (secondaires et supérieurs) partenaires, en plus de l'accès à des infrastructures adaptées à la pratique de l'ensemble des cinq disciplines du pentathlon et d'un suivi personnel, notamment médical. Le groupe auprès duquel nous avons passé une semaine est mixte, composé de 13 pentathlètes, scolarisés de la troisième à la licence 2. Enfin, le dernier terrain s'agissant du pentathlon moderne a été le pôle France Senior, qui constitue l'aboutissement de la carrière de pentathlète de haut niveau puis que s'y entraînent les membres des équipes de France senior masculine et féminine : 14 pentathlètes sous la houlette de deux entraîneurs principaux et de plusieurs autres entraîneurs. Il est accueilli au sein de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), dans le bois de Vincennes parisien, qui constitue la plus grande structure d'accueil de sportifs de haut niveau en France. Nous nous y sommes rendue à une vingtaine de reprises, sur une période de six mois, généralement sur des journées entières.

Du côté de l'athlétisme, des épreuves combinées en particulier, le premier terrain dans l'ordre du parcours institutionnel est celui qui a été investigué en dernier. Par le biais d'un professeur d'EPS en collège et ancien décathlonien que nous connaissons personnellement, fondateur de l'association sportive (AS) d'athlétisme dans son établissement, nous avons pu assister à trois séances de cette association sportive (entre 10 et 15 élèves impliqués) et d'une école d'athlétisme d'un club fédéral (une quarantaine d'enfants), qui partagent les mêmes installations et dont les créneaux se chevauchent. Le premier terrain chronologiquement investi dans le cadre de l'enquête a été un pôle Espoir, soit les premières structures fédérales d'accès au haut niveau, pendant du pôle France Relève au pentathlon moderne. Situé dans une structure sportive départementale, il regroupe l'ensemble des disciplines de l'athlétisme pratiquées en stade. Nous nous sommes focalisée sur le groupe de cinq athlètes, lycéens et étudiants, s'entraînant aux épreuves combinées, à raison d'une quinzaine de visites sur place sur une période de quelques mois. Enfin, un séjour d'une dizaine de jours a été réalisé au sein d'un pôle France de la fédération d'athlétisme spécialisée

dans les épreuves combinées. Le pôle accueille un groupe d'athlètes combinards important – à la fois quantitativement et qualitativement : onze athlètes font partie du groupe dirigé par un entraîneur principal, qui « pèse » plusieurs médailles internationales.

Le choix d'une ethnographie multisituée n'est pas sans poser de questions. La critique la plus évidente qu'on peut lui adresser est, comme le mentionnait déjà George Marcus, de diminuer l'apport spécifique du travail de terrain dans sa « conception la plus valorisée » (Marcus, 2010, p. 377) : on perdrait en qualité de description d'un cas singulier, en étant nécessairement moins engagée dans chacun des terrains (Namian et Grimard, 2016). Cette perte de précision nous semble compensée par le gain que représentent les possibilités opérationnelles et cognitives de comparaison entre les terrains : l'observation se déploie de manière très efficace, en ce que les traits spécifiques et les convergences apparaissent rapidement lorsque l'ethnographe s'immerge d'un lieu à l'autre. Aussi, les séances d'observations réalisées au sein d'une structure permettent de stabiliser des stratégies d'observations et de prises de notes qui peuvent être directement réinvesties dans les terrains ultérieurs, à condition qu'ils présentent suffisamment de points communs pour ne pas arriver vierge de toute connaissance au moment d'intégrer un nouveau terrain. Ainsi, l'ethnographie multisituée, loin d'être considérée comme une juxtaposition d'études de cas singulières, doit être envisagée dans sa logique d'ensemble, ce qui permet de révéler des processus transversaux tout en décrivant finement leurs manifestations concrètes et localisées. De plus, les terrains présentent tous plus ou moins un degré d'interconnexion qui justifie qu'ils soient étudiés ensemble et non pas isolément (Hannerz, 2003). Les compétitions par exemple constituent des moments partagés lors desquels les sportifs et sportives issus des différents sites enquêtés se retrouvent. En outre, des circulations réciproques s'établissent entre les différentes structures fédérales : les performances des uns et des autres et leur médiatisation à travers les publications des sportifs et sportives sur les réseaux sociaux sont commentées d'une structure à l'autre.

L'observation : l'entraînement au cœur du travail sportif et sociologique

Si les ethnographies multisituées confèrent généralement à l'observation une part minoritaire, nous y consacrons une part importante de notre travail de terrain. En outre, ces observations sont majoritairement consacrées à l'entraînement, encore peu étudié en sociologie.

L'entraînement constitue le cœur du travail sportif. Les sportifs et sportives y consacrent en effet une part non négligeable de leur programme hebdomadaire et c'est souvent en fonction des impératifs de l'entraînement que sont organisés les autres aspects de la vie, notamment privée, en particulier pour celles et ceux les plus avancés dans leur carrière sportive. Même si les compétitions sont les

moments les plus visibles et la finalité de la pratique sportive, on ne peut que constater que ce sont des moments singuliers, caractérisés par une certaine « effervescence » (Rasera, 2016, p. 135) et qu'elles tranchent fortement avec le quotidien de travail.

Observer les entraînements a plusieurs objectifs : d'abord, pouvoir renseigner précisément ce temps de travail sportif, la construction du geste sportif pluridisciplinaire dans sa dimension objective aux différentes étapes de la carrière observées. Devenir un sportif ou une sportive polyvalente, c'est faire certaines choses physiques et techniques qui connaissent des inflexions et des modifications en fonction du moment de la carrière où l'on se situe. Durant les séances d'observation, cela a impliqué de prendre en notes le séquençage des entraînements (les différentes parties qui composent le temps d'entraînement, tel que planifié et orchestré par les entraîneurs), les types d'exercices proposés aux sportifs et sportives, leur enchaînement, les liens construits entre les séances d'entraînement au sein d'une discipline et d'une discipline à l'autre, etc. Pour ce faire, la posture que nous adoptions était celle d'une observatrice pure, installée en retrait mais à proximité des situations et des acteurs observés, carnet et stylo en main.

Ensuite, observer les entraînements se justifie aussi car l'on considère que les modalités d'entraînement ne se contentent pas d'avoir des effets au niveau sportif. Au contraire, les caractéristiques du travail sportif produisent des dispositifs et des configurations sociales qu'il s'agit de renseigner. Comme tout travail, l'entraînement sportif ne peut seulement être appréhendé dans sa dimension technique : il convient de s'intéresser aux cadres sociaux produits par l'organisation de travail et aux relations tissées dans le cadre du travail, qui dépassent le temps et les finalités de l'entraînement (Stroobants, 2010 [2007]). Devenir une sportive ou un sportif polyvalent, c'est donc aussi intégrer des formes spécifiques d'organisation du temps et des relations aux autres, que ce soient les camarades d'entraînement et les entraîneurs, mais aussi de relation à soi en tant que travailleur ou travailleuse sportif pluridisciplinaire. Cette dimension de l'entraînement est appréhendée par la prise en note des interactions entre les acteurs et actrices mis en présence à l'entraînement, qu'elles soient verbales ou gestuelles, qu'elles aient trait directement à l'entraînement ou à des éléments annexes voire extérieurs. Sont ainsi répertoriés les réactions des sportifs et sportives face aux exercices proposés, les questions dont ils et elles peuvent faire part à leurs entraîneurs, les encouragements formulés, les rappels à l'ordre et, plus largement, tous les échanges qui naissent dans la situation de travail sportif, inscrits dans des cadres spatiaux et temporels spécifiques.

Enfin, l'observation des entraînements recèle un troisième objectif dans le cadre de cette ethnographie multisituée. Les observations sont pensées de façon conjointe aux entretiens ; les enquêtés interrogés se recrutent dans leur grande majorité parmi celles et ceux observés en situation d'entraînement.

Les observations permettent donc d'apprendre à les connaître avant de les interroger, ce qui présente plusieurs avantages. En premier lieu, avoir une expérience et une compréhension de ce que font les sportifs et sportives pluridisciplinaires facilite le partage du discours en entretien et autorise à jouer avec cette connaissance pour confronter les discours recueillis aux pratiques observées. Ensuite, cela participe à créer la crédibilité du travail de l'enquêtrice, dont l'investissement est garanti par ces observations récurrentes. Cela signale le statut de l'entretien réalisé comme distinct d'autres types d'entrevues auxquelles sont habitués les sportifs et sportives, telles que les interviews journalistiques. Nous étions fortement impliquée, personnellement, dans l'observation : présence sur les lieux investigués en dehors des horaires perçus comme « normaux » de travail (dès 6 h 15 pour des séances de natation, jusqu'à plus de vingt heures pour des séances de musculation, sur des week-ends entiers pour les compétitions, lors de jours fériés, etc.), accompagnement des footings collectifs à vélo, etc. Cet engagement est un gage de la crédibilité de notre démarche en ce qu'elle est perçue par les sportifs, les sportives et les entraîneurs comme une preuve de notre volonté de réellement comprendre ce qu'ils et elles font et vivent, en partageant certaines contraintes personnelles. N'ayant jamais pratiqué les sports étudiés et dans l'impossibilité concrète de mener une observation participante (qui nous aurait probablement plus décrédibilisée que crédibilisée au vu de l'écart de niveau sportif existant entre nous et nos enquêtés), il était essentiel de fonder notre posture sur celle d'une chercheuse observant de l'extérieur et tirant sa légitimité de son expertise scientifique, tout en partageant le plus possible avec nos enquêtés, en l'occurrence donc l'extensivité des temps de travail et éventuellement des moments conviviaux extrasportifs⁵.

Gagner la confiance des enquêtés par les observations permettait de réduire voire d'éviter le temps de mise en confiance généralement nécessaire en début d'entretien. Cela était d'autant plus utile pour les terrains que nous avons réalisés de façon intensive : les entretiens étaient calés dans les temps libres des sportifs et sportives au cours des journées d'entraînement où nous étions sur place, ce qui donnait des temps d'entretiens relativement courts, d'autant plus qu'il fallait réaliser le plus d'entretiens possibles dans un temps contraint. Ainsi, avoir déjà entrepris la discussion au préalable a permis d'exploiter au maximum ces temps d'entretiens, de sorte que leur brièveté relative par rapport aux canons de la sociologie n'a pas empêché la richesse des données recueillies. À plusieurs reprises, les sportifs et sportives observés nous ont interrogée dès les premiers

5. C'est en particulier au pôle France d'épreuves combinées que nous avons partagé des moments en dehors des temps d'entraînement (barbecue, sortie au restaurant et au bowling avec les athlètes), ce qui était facilité par notre proximité d'âge et le fait que le pôle a été investigué lors d'un séjour d'une dizaine de jours dans une ville dans laquelle nous ne résidons pas habituellement : nous n'étions donc pas « prise » par nos contraintes personnelles et étions totalement disponible.

temps de l'observation sur notre travail et nos objectifs de recherche⁶; nous investissions alors ces échanges pour solliciter des entretiens. Les entretiens ont donc toujours commencé après quelques séquences d'observation, que ce soit au bout de quelques visites pour les terrains « filés » ou à partir du deuxième voire troisième jour de présence pour les terrains intensifs. Contrairement aux deux premiers objectifs de l'observation des entraînements qui exigent une prise de notes scrupuleuse, ce troisième objectif requiert au contraire de la disponibilité : il s'agit d'accepter de laisser de côté le carnet de notes et de relâcher son regard attentif sur ce qui se déroule autour de soi pour s'engager dans des discussions avec les acteurs et actrices du terrain. Il y a donc un équilibre à trouver : si le carnet de notes est le garant de notre positionnement en tant qu'observatrice menant une enquête scientifique, il ne faut pas qu'il devienne un obstacle au tissage de relations privilégiées avec celles et ceux que l'on observe.

Au total, 123 séquences d'observations ont été réalisées sur 48 journées différentes dans les six lieux investigués, synthétisées dans le tableau 1 (page suivante). Nous avons eu accès sans difficulté à tous les lieux d'entraînements mais aussi à des lieux annexes. Si le « vestiaire » n'existe pas en tant que tel dans les sports étudiés, nous avons pu nous rendre dans les bureaux des entraîneurs lorsqu'ils en disposaient sur la structure d'entraînement, dans les salles de consultation des kinésithérapeutes, dans les espaces de balnéothérapie, dans les espaces de restauration, voire dans les voitures ou au domicile de sportifs ou sportives.

Aux observations d'entraînements, il faut ajouter les observations de compétitions, qui font partie intégrante de l'expérience du devenir sportif ou sportive polyvalent. Elles sont aussi productrices de configurations sociales spécifiques qui ont un rôle dans la structuration des carrières polyvalentes. En outre, elles constituent des occasions importantes pour rencontrer les proches des sportifs et sportives, en premier lieu la famille (parents et frères et sœurs). Lors de nos venues sur les compétitions, nous ne nous contentions pas d'observer le déroulé des épreuves et les interactions entre sportifs, sportives et entraîneurs; nous en profitions aussi pour entreprendre de nombreuses discussions informelles avec les parents des sportifs et sportives enquêtés. Cette tâche est d'autant plus aisée que les compétitions sont longues et ponctuées de temps faibles. Ainsi, notre enquête à découvert s'est prolongée lors de ces compétitions, puisque nous présentions explicitement notre projet aux parents des sportifs et sportives que nous avons préalablement rencontrés afin de les faire parler sur

6. Puisque nous avons intégré les différents terrains par le biais des entraîneurs, il était nécessaire de se départir de la position hiérarchique associée à notre proximité première aux entraîneurs qui « imposaient » notre présence et nos demandes d'entretiens à leurs sportifs et sportives. Cela s'est néanmoins fait sans trop de difficultés, déjà parce que nous étions généralement plus proche en âge d'elles et eux que de leurs entraîneurs, ensuite parce que leurs relations étaient caractérisées par une forte proximité (tutoiement, partage de moments extrasportifs, connaissance de la famille des uns et des autres, etc.).

des points évoqués par leurs enfants en entretien dans l'idée de confronter les deux discours. Nous abordions en particulier l'engagement des parents dans et autour de la pratique de leurs enfants. Celui-ci a également pu être saisi de manière concrète lors des compétitions, qui donnent à voir les formes d'investissements (matérielles, affectives, etc.) des parents. Nous adoptons aussi une posture plus cachée : notre statut d'observatrice et de chercheuse n'était pas explicité auprès de nombreux parents (notamment ceux dont nous ne connaissons pas directement les enfants) et le carnet de notes n'était pas systématiquement sorti. La prise de notes sur téléphone permettait d'enregistrer de façon plus discrète les interactions et discussions auxquelles nous assistions. Au total, 14 compétitions (10 en pentathlon moderne et ses dérivés, 4 en athlétisme) ont été observées sur 19 journées, allant de championnats départementaux à des compétitions nationales (championnats de France dans plusieurs catégories), voire internationale (meeting d'épreuves combinées).

Structure enquêtée	Sport concerné	Détail des entraînements observés
Club d'excellence	Pentathlon moderne	Deux séances de combiné, une séance de tir, une séance d'escrime, une séance de course.
Pôle France Releve	Pentathlon moderne	Onze séances de tir, huit leçons d'escrime, quatre séances de natation, trois séances de course, trois séances d'escrime, deux séances de musculation, une séance de combiné, une séance d'équitation.
Pôle France Senior	Pentathlon moderne	Quatorze séances de natation, douze séances de préparation physique générale (PPG), dix séances de tir, sept leçons d'escrime, six séances d'escrime, six séances de combiné, cinq séances d'équitation, deux séances de footing.
Association sportive/ École d'athlétisme (club)	Athlétisme	Deux séances de lancer de vortex, une séance de triple saut, une séance de course de haies, une séance de saut en hauteur, une séance de sprint/deux séances d'éveil athlétique.
Pôle Espoir	Épreuves combinées athlétisme	Quatre séances de musculation, trois séances de lancer de poids, trois séances de saut à la perche, deux séances de préparation physique « escaliers », deux séances de saut en longueur, deux séances de saut en hauteur, deux séances de course de haies, deux séances de sprint, une séance d'aérobie.
Pôle France	Épreuves combinées athlétisme	Quatre séances de course de haies, trois séances de musculation, trois séances d'aérobie, deux séances de saut en hauteur, deux séances de lancer de disque, deux séances de sprint, deux séances de saut à la perche, deux séances de saut en longueur, une séance de course en côte, une séance de réveil musculaire, une séance de lancer de poids, une séance de lancer de javelot.

Tableau 1. – Détail des séances d'entraînement observées dans les six structures enquêtées.

Les entretiens pour reconstruire les carrières

Les entretiens à teneur biographique avec les sportifs et sportives

En parallèle des observations, des entretiens ont été mis en œuvre. Ils ne répondent pas à tous les canons des entretiens biographiques ou récits de vie (Bertaux, 2016 [2005]), de sorte que nous qualifions les 28 entretiens individuels réalisés avec des sportifs et sportives (10 athlètes combinards et 18 pentathlètes) d'« entretiens à teneur biographique ». En effet, quand bien même aucune recherche ne peut porter sur « toute la vie » des enquêtés (*ibid.* ; Becker, 1986), ils ne cherchaient pas à reconstruire une biographie totalisante des individus : ils étaient explicitement orientés sur le devenir sportif pluridisciplinaire et, en cela, interrogeaient essentiellement la vie sportive des enquêtés. La première question commune était ainsi : « Est-ce que tu peux me raconter comment tu en es arrivé à devenir un athlète des épreuves combinées/un pentathlète ? », invitant à délivrer un récit (Bertaux, 2016 [2005]) centré sur la pratique sportive pluridisciplinaire, même si d'autres éléments biographiques étaient mobilisés. La durée relativement réduite des entretiens a contraint ce choix méthodologique. Si l'entretien le plus long a duré deux heures et demie, la moyenne s'établit autour d'une heure dix minutes, avec des entretiens d'à peine trente minutes. En conséquence, il n'était pas possible de mettre en place des entretiens biographiques opérant un retour chronologique sur chaque année vécue par la personne interrogée (Schotté, 2005). Nous avons donc cherché à faire décrire les différents moments de la pratique sportive et leurs contextes, sans nous appuyer sur un séquençage très précis de la biographie des enquêtés.

À cela s'est ajouté un obstacle dans la mise en œuvre d'entretiens biographiques canoniques : la propension des enquêtés à parler d'eux-mêmes et de leur passé. Toutes et tous, en raison de leur âge, du moment de la carrière où nous les interrogeons et de leurs caractéristiques sociales notamment, n'avaient pas la même capacité à « mettre en récit » leur parcours afin d'en produire un discours cohérent. Les sportifs et sportives possédant déjà un palmarès étoffé maîtrisaient le mieux les codes du discours oral réflexif, ayant déjà été confrontés à l'exercice de raconter leur parcours et leur pratique, pour des journalistes ou des partenaires par exemple. Le palmarès sportif permet de développer des ressources chez des individus qui n'en sont *a priori* pas dotés du fait de leurs caractéristiques sociales. À leur propos, on peut donc parler de « quasi-professionnels du discours sur soi » (Darmon, 2003, p. 46). De la même façon que les hospitalisations pour les anorexiques, le franchissement de certaines étapes dans le sport de haut niveau a un rôle socialisateur, en ce qu'il permet d'apprendre à parler de soi et à construire un discours sur soi. Pour autant, même les jeunes enquêtés au palmarès sportif peu nourri sont habitués à diverses formes d'entretien et il était alors nécessaire d'« expliquer clairement [...] ce qui distingue l'entretien sociologique d'autres formes d'entretien connues » (Amsellem-Mainguy et Vuattoux,

2018, p. 66). Force est de constater que nous n'avons pas totalement réussi dans cette entreprise. Ainsi, Diatou, une athlète du pôle Espoir d'épreuves combinées, pensait au début de l'entretien réalisé avec elle que celui-ci s'inscrivait dans le suivi opéré par sa ligue, pour lequel elle avait déjà dû rencontrer un médecin quelques jours plus tôt. Malgré nos explications et précisions concernant l'indépendance totale de ces deux situations, ainsi que l'insistance sur le fait que notre entretien était entièrement confidentiel et que ses propos ne seraient rapportés à aucune institution, l'entretien avec Diatou a été un relatif échec : ses réponses étaient très courtes, dépassant rarement le « oui » ou « non », de nombreuses relances étaient nécessaires de notre part pour obtenir des informations précises sur son parcours sportif, sa famille, etc. Néanmoins, la difficulté à parler de leur passé des jeunes sportifs et sportives pouvait présenter un avantage : elle réduisait ainsi leur tendance à faire de leur vie un déroulement linéaire et à donner un sens à leur existence, éloignant de fait l'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986) ou « idéologie biographique » (Bertaux, 2016 [2005]) inhérente à tout récit de vie.

Enfin, le volet biographique ne constituait pas la totalité du guide d'entretien. Il s'agissait aussi de recueillir des « récits de pratique » (Bertaux, 1976) et des représentations sur les sports pratiqués. En effet, du fait de notre protocole d'enquête, ce ne sont pas seulement les entretiens individuels qui permettent de reconstituer la carrière mais aussi le collectif d'entretiens, chacun témoignant, dans son présent, d'une étape de la carrière. Néanmoins, les entretiens n'ont pas été réalisés avec des individus se situant à toutes les phases de la carrière. Nous avons ainsi surtout rencontré des individus qui étaient en cours de carrière sportive et déjà spécialisés dans l'un des deux sports pluridisciplinaires étudiés.

Les entretiens collectifs avec les plus jeunes enquêtés

Nous avons dans une certaine mesure anticipé la difficulté à parler de soi pour les plus jeunes et avons adapté notre protocole d'enquête en conséquence en privilégiant des entretiens collectifs, notamment auprès des collégiens et collégiennes. Cela nous est apparu plus propice à libérer la parole des jeunes, la situation collective étant moins intimidante que si les enfants s'étaient retrouvés seul face à l'enquêtrice. Néanmoins, afin d'éviter des situations où certains enfants seulement s'exprimeraient et inhiberaient les prises de parole des autres, il fallait faire attention à la composition des groupes d'entretiens. Au sein du club d'excellence de pentathlon comme du pôle France Relève, où cette méthode a été utilisée, les groupes (de deux ou trois pentathlètes pour trois groupes et huit pentathlètes au total) ont été décidés conjointement avec les entraîneurs. Les entretiens ont été réalisés sur les lieux d'entraînement, soit un lieu familier qui favorise la mise en confiance. La forme de l'entretien collectif permet aux jeunes de rebondir sur les paroles des uns et des autres, de se reprendre, de compléter, de débattre, et finalement l'entretien a par moment pris la forme de

discussions où les sportifs et sportives oubliaient presque la présence de l'enquêtrice. Il était aussi nécessaire de travailler autrement le guide d'entretien : plutôt que des questions et relances classiques pour un entretien individuel, nous avons privilégié un format reposant sur une pluralité de thématiques que nous souhaitions aborder, pour lesquelles nous veillions à faire parler successivement et alternativement l'ensemble des membres du groupe d'entretien. En outre, afin de favoriser l'établissement de la confiance, nous avons été attentive à « renverser la hiérarchie » en insistant, durant la phase pré-entretien, sur le fait que les jeunes sont des experts par rapport à l'enquêtrice. Cela permet de casser la figure d'autorité que l'enquêtrice peut représenter, associée aux adultes, en faisant comprendre aux jeunes enquêtés que si on les interroge, c'est parce qu'ils et elles détiennent une connaissance que l'enquêtrice n'a pas (Danic *et al.*, 2006).

Les entretiens avec les entraîneurs, dirigeants et encadrants

Enfin, huit entretiens ont été réalisés avec des entraîneurs, cadres techniques et dirigeants du pentathlon moderne (quatre) ou des épreuves combinées (quatre). Dans ceux-là, si le parcours des enquêtés était abordé, la dimension biographique était plus réduite. À la place, nous abordions largement la question de l'entraînement : planification et programmation, mise en œuvre, gestion d'un collectif hétérogène, intervention conjointe dans diverses disciplines variées, positionnement au sein d'un staff collectif d'entraînement, etc. Pour les enquêtés occupant des fonctions de cadre dans les fédérations, nous ajoutions des questions relatives à la structuration de la discipline, à l'organisation institutionnelle de la pratique, à l'accompagnement fédéral des structures et des sportifs et des sportives de haut niveau, à l'identification et à la sélection des talents, etc.

Le tableau 2 (en fin d'introduction) synthétise l'ensemble des entretiens réalisés, présentés dans l'ordre chronologique de leur réalisation au cours de l'enquête de terrain, en précisant quelques caractéristiques identificatoires des enquêtés. Ils ont tous été « pseudonymisés » en leur attribuant un prénom qui a une double fonction : les identifier comme autant de personnages récurrents d'un récit scientifique et connoter leur position sociale⁷ (Coulmont, 2017). L'anonymisation des enquêtés n'est pas absolue et l'identification demeure possible aux personnes familières des milieux enquêtés, dès lors que ceux-ci possèdent une certaine existence publique. Nous avons néanmoins modifié certaines informations ou été volontairement imprécise (sur certaines dates, lieux, palmarès, etc.) afin de respecter au mieux la confidentialité des propos.

7. Nous avons remplacé les prénoms réels des enquêtés par d'autres prénoms qui signalent une proximité sociale en utilisant l'outil proposé par Baptiste Coulmont à partir des résultats au baccalauréat depuis 2012, [<http://coulmont.com/bac/>]. Il se révèle efficace pour la majorité mais présente des limites pour les prénoms étrangers, qui sont présents en trop petit nombre dans la base de référence, et pour les prénoms classiques de générations anciennes qui sont aujourd'hui peu portés – prénoms de certains entraîneurs. Dans ces cas, nous avons utilisé des listes de prénoms similaires.

Cependant, un certain nombre d'entre elles demeurent nécessaires au risque de perdre en qualité de l'analyse des carrières. Par ailleurs, nous avons décidé de laisser les identités réelles des sportifs et des sportives lorsque cela renvoie à une présence médiatique et à des propos qui sont issus de matériaux que nous n'avons pas nous-même produits. Si ces mêmes personnes apparaissent dans l'enquête de terrain, c'est alors sous des prénoms d'emprunt de façon qu'elles soient traitées dans ce cadre comme les autres enquêtés.

Les analyses de séquences à partir des bases de données fédérales

Le croisement des méthodes qualitatives et quantitatives est régulièrement invoqué en sciences sociales mais son opérationnalisation demeure problématique. Pour qu'elles se complètent de façon équilibrée sur une thématique de recherche il faut que les deux types de méthodes soient directement appropriés à l'optique théorique choisie. Or, alors que la notion de carrière invite à étudier des processus sociaux, les méthodes quantitatives classiques qui mettent en évidence des caractéristiques sociales structurant des trajectoires objectives (analyses de régression par exemple) présentent des limites quant à cette étude des processus (Lesnard et Saint Pol, 2006). Au contraire, les analyses de séquences se révèlent adaptées à l'étude de processus. Initialement utilisées en biologie moléculaire pour l'analyse de séquences d'ADN, elles ont été introduites en sciences sociales notamment par l'entremise d'Andrew Abbott, pour analyser des carrières (Abbott et Hrycak, 1990 ; Abbott, 1995 ; MacIndoe et Abbott, 2004). En effet, elles permettent d'analyser des séquences ordonnées d'événements (des états ou des actions) et à ce titre sont très utiles pour toute « histoire » qui peut être exprimée sous la forme d'une liste séquentielle d'événements » (Abbott et Hrycak, 1990, p. 144-145). Ces séquences sont analysées « en tant qu'unité d'analyse, comme un tout » (Robette, 2014) et non pas découpées pour étudier les transitions d'un état à un autre au sein de la séquence.

Parmi les méthodes d'analyse de séquences, l'une d'elles, que nous avons privilégiée, est l'appariement optimal ou *optimal matching analysis*. Elle est opérationnelle lorsque les séquences étudiées sont construites à partir d'un nombre limité d'éléments uniques (Abbott et Hrycak, 1990). C'est une méthode descriptive qui permet de mesurer des niveaux de ressemblance entre ces séquences afin de faire émerger, d'une multiplicité de séquences différentes, des typologies qui ne sont pas repérables à l'œil nu. Concrètement, la mise en œuvre de l'appariement optimal suppose d'abord de calculer les distances entre les séquences, c'est-à-dire le degré de ressemblance entre des séquences prises deux à deux. La distance entre les séquences correspond au nombre minimal d'opérations élémentaires nécessaires pour passer d'une séquence à une autre, sachant qu'il existe trois types d'opération : insertion d'un élément, suppression d'un élément, remplacement d'un élément par un autre. Les deux premières opérations sont

généralement contractées en une seule, appelée *indel* pour *insertion/deletion*. Ensuite, il faut procéder à la classification des séquences afin d'aboutir à des classes de séquences les plus homogènes possibles. Pour cela, il faut déterminer des coûts de substitution et des coûts d'insertion/suppression (coûts *indel*), cette détermination devant être le fait du sociologue en fonction des objectifs de l'analyse, des données utilisées et des hypothèses théoriques formulées. C'est en fonction du niveau de ces coûts que des séquences différentes vont être jugées plus ou moins proches et vont donc être rapprochées, ou à l'inverse distinguées, dans des classes différentes par la classification ascendante hiérarchique (Lesnard et Saint Pol, 2006).

Permettant de produire une étude statistique de processus, les analyses de séquences constituent le pendant quantitatif des observations et entretiens pour mettre au jour et comprendre des carrières. Mettre en place une telle méthode nécessite évidemment de disposer de données qui s'y prêtent, en l'occurrence dans notre cas des données fédérales peu ou pas exploitées alors qu'elles recèlent un potentiel heuristique certain pour l'analyse processuelle.

S'agissant du pentathlon moderne, nous avons pu récupérer les fichiers de résultats de l'ensemble des compétitions ayant eu lieu sur le territoire national, ainsi que certaines compétitions internationales auxquelles des pentathlètes français prennent part, dans toutes les catégories, tous les formats compétitifs pour les saisons 2008-2009 à 2017-2018. À partir d'un traitement précautionneux de ces fichiers, nous avons construit notre propre base de données recensant l'ensemble des compétiteurs de la FFPM sur une période de dix ans. Pour les épreuves combinées en athlétisme, la fédération permet aussi d'accéder à des données en ligne et interactives⁸, qu'elles soient relatives à des athlètes (il existe des fiches biographiques individuelles pour chaque licencié) ou à des compétitions. Cette base se distingue par son exhaustivité et son extrême précision, puisque toutes les compétitions ayant eu lieu sur le territoire français ou auxquelles au moins un athlète licencié en France a pris part sont recensées, et ce pour tous les niveaux de pratique, avec les performances réalisées. À partir de celle-ci, nous avons construit une base permettant de suivre les parcours des athlètes pratiquant des épreuves combinées en minime.

Des analyses ponctuelles complémentaires

Nous avons enfin procédé à la retranscription des commentaires tenus lors des retransmissions télévisées sur les chaînes du groupe France Télévisions (codiffuseur des JO avec Canal+) des épreuves de pentathlon moderne et d'heptathlon/décathlon aux JO de Rio en 2016 et à leur analyse thématique. Il est rapidement apparu que l'abondance des commentaires, notamment ceux

8. [<https://bases.athle.fr/>], consulté le 17 septembre 2024.

accompagnant l'épreuve de décathlon qui a été l'épreuve la plus suivie, justifiait une analyse précise. En effet, les énoncés purement descriptifs sont minoritaires dans le commentaire, à l'inverse des énoncés dramatiques (Bryant *et al.*, 1977) qui se révèlent particulièrement riches de sens en ce qu'ils créent un contenu narratif dont la structure et les références doivent être décryptées. Parmi les nombreuses thématiques qui ont émergé de l'analyse qualitative du texte de ces retransmissions, toutes ne sont pas directement exploitables dans le cadre de notre problématique de recherche. Cette analyse sera donc essentiellement mobilisée, en confrontation avec d'autres matériaux et données recueillies, pour rendre compte de la construction d'une identité ambivalente des sportifs et sportives polyvalents, ceux qui ont atteint le stade le plus élevé de la pratique dans leurs sports respectifs.

D'autres matériaux ont été mobilisés de façon plus ponctuelle : la documentation fédérale, qui renseigne sur les contraintes et les attentes institutionnelles qui balisent les carrières individuelles, et la presse en particulier qui permet, en complément des entretiens, de retracer des parcours sportifs.

PRÉSENTATION DU PLAN DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage entend donc défendre l'idée que la polyvalence est le fruit d'un processus et, qu'à partir de l'étude des carrières de sportifs et sportives engagés dans des sports pluridisciplinaires, dont l'aboutissement constitue une forme de polyvalence, on peut donner des contours et une profondeur sociologique à une notion largement employée mais mal définie. Pour ce faire, le développement de notre démonstration répond à plusieurs logiques et choix assumés.

Le premier est de faire de la carrière la trame de notre propos. L'ouvrage constitue une unité et chaque chapitre correspond à une phase de la carrière. Le deuxième choix se situe au niveau de la comparaison entre les deux sports étudiés. Les matériaux recueillis ne sont pas strictement symétriques pour chaque type de données : les entretiens réalisés avec les pentathlètes sont plus nombreux, de même que pour les observations de compétition ; à l'inverse, l'analyse des retransmissions télévisées des JO donne une place prédominante au décathlon et les données fédérales permettent de produire une analyse statistique du tournant de la spécialisation en athlétisme. Ce qui importe, c'est ce que ces matériaux apportent dans leur ensemble à la compréhension des différentes phases de la carrière. Pour construire une partie ou illustrer un processus, les données peuvent avoir trait plutôt majoritairement au pentathlon moderne ou aux épreuves combinées, en fonction de ce dont nous disposons, l'idée n'étant pas d'opérer une comparaison terme à terme. Un choix similaire a été opéré concernant la nature des matériaux et des données mobilisées (quantitatifs *versus* qualitatifs ; entretiens *versus* observations, etc.). Les différents types de données sont mobilisés de façon conjointe. C'est moins la nature du matériau

qui compte que ce que chaque matériau apporte à chaque étape de la démonstration d'ensemble en ce qu'il permet d'éclairer un aspect spécifique de la compréhension de cet ensemble. L'objectif est donc de construire la « mosaïque » de la carrière polyvalente (Becker, 1986).

L'ouvrage se décompose en six chapitres successifs qui répondent à une logique chronologico-analytique : reconstruire la chronologie d'ensemble du processus de construction de la polyvalence – qui ne correspond pas à des phases totalement cloisonnées – tout en rendant compte de modalités alternatives éventuelles, de sorte que tous les chapitres ne constituent pas nécessairement la suite chronologique de celui qui les précède. Nous envisagerons ainsi successivement l'initiation à la pratique sportive sur un mode pluriel durant l'enfance (chapitre I), l'entrée dans les sports pluridisciplinaires et l'initiation à la pratique sportive pluridisciplinaire (chapitre II), la spécialisation dans les sports pluridisciplinaires (chapitre III), la réorientation dans les sports pluridisciplinaires (chapitre IV), les modalités d'exercice de la pluridisciplinarité (chapitre V), l'identification comme sportif polyvalent ou sportive polyvalente (chapitre VI).

Enquêté	Lieu de l'entretien	Durée	Sport	Statut de l'enquêté
Othilie	INSEP	1 h	Pentathlon moderne	Ancienne sportive de haut niveau, membre de l'équipe de France senior. Kinésithérapeute
Michel	Domicile de l'enquêté	2 h 24	Pentathlon moderne	Président de club, ancien entraîneur. Professeur d'EPS.
Francis	Siège de la fédération	48 min	Pentathlon moderne	Cadre technique, ancien entraîneur.
Marion	INSEP	1 h 43	Pentathlon moderne	Ancienne sportive de haut niveau, membre de l'équipe de France senior. Professeur d'EPS détachée.
Paul, Florine, Esther (entretien collectif)	Gymnase du club	34 min	Pentathlon moderne	Jeunes athlètes, collégiens (Paul et Esther), lycéenne (Florine).
Chloé, Justine (entretien collectif)	Forêt à proximité du club	44 min	Pentathlon moderne	Jeunes athlètes, collégienne (Chloé), lycéenne (Justine).
Philippe	Gymnase du club	1 h 19	Pentathlon moderne	Entraîneur, ancien athlète, directeur des sports municipal.
Othilie (II)	Café	1 h 48	Pentathlon moderne	Ancienne sportive de haut niveau, membre de l'équipe de France senior. Kinésithérapeute.
Charly	Salle du centre d'entraînement du pôle Espoir	1 h 15	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en pôle Espoir, lycéen.
Diatou	Stade du pôle Espoir	59 min	Épreuves combinées athlétisme + triple saut/saut en longueur	Athlète en pôle Espoir, lycéenne.
Jérémy	Stade du pôle Espoir	2 h 13	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en pôle Espoir, membre de l'équipe de France junior, étudiant en BTS.
Pauline	Stade du pôle Espoir	2 h 02	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en pôle Espoir, membre de l'Equipe de France junior, étudiante en licence.
Frédéric	Salle du centre d'entraînement du pôle Espoir	2 h 12	Épreuves combinées athlétisme	Entraîneur (lancers) en pôle Espoir et coordinateur épreuves combinées, ancien athlète.

Enquêté	Lieu de l'entretien	Durée	Sport	Statut de l'enquêté
Sylvain	CREPS où s'entraîne le pôle France	25 min	Épreuves combinées athlétisme	Entraîneur principal en pôle France, ancien athlète.
Thibaud	CREPS où s'entraîne le pôle France	47 min	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France junior, étudiant en licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).
Charline	CREPS où s'entraîne le pôle France	1 h 07	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior, professeur d'EPS.
Laurène	CREPS où s'entraîne le pôle France	56 min	Épreuves combinées athlétisme	Partenaire d'entraînement en pôle France, niveau élite, étudiante ingénieure.
Alain	CREPS où s'entraîne le pôle France	30 min	Épreuves combinées athlétisme	Entraîneur en pôle France, membre de la direction technique nationale de la fédération, ancien athlète.
Amélie	CREPS où s'entraîne le pôle France	46 min	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en pôle France, étudiante en licence.
Madeleine	CREPS où s'entraîne le pôle France	40 min	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Jean-Baptiste	Café	2 h 30	Épreuves combinées athlétisme	Athlète en club, deuxième saison de décathlon après pratique des hautes (passage en pôle Espoir)
David	Salle de musculation du CREPS où s'entraîne le pôle France Relève	52 min	Pentathlon moderne	Entraîneur du pôle France Relève, ancien pentathlète de haut niveau, professeur d'EPS.
Bastian	CREPS où s'entraîne le pôle France Relève	58 min	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France Relève, membre de l'équipe de France junior, étudiant en licence STAPS
Bruno, Mallauray, Lou (entretien collectif)	Salle de convivialité du CREPS où s'entraîne le pôle France Relève	59 min	Pentathlon moderne	Athlètes en pôle France Relève, membre de l'équipe de France minime (Mallauray), lycéens.

Enquêté	Lieu de l'entretien	Durée	Sport	Statut de l'enquêté
Émeric	CREPS où s'entraîne le pôle France Relève	35 min	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France Relève, membre de l'équipe de France cadet, lycéen.
Alexandre	CREPS où s'entraîne le pôle France Relève	33 min	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France Relève, membre de l'équipe de France junior, étudiant en licence STAPS.
Charlotte	CREPS où s'entraîne le pôle France Relève	33 min	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France Relève, lycéenne.
Lucie	Bureau des entraîneurs, INSEP	1 h 11	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Antonin	Bureau des entraîneurs, INSEP	55 min	Pentathlon moderne	Partenaire d'entraînement en pôle France, étudiant en école de commerce.
Kevin	Bureau des entraîneurs, INSEP	1 h 30	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Victor	Bureau des entraîneurs, INSEP	1 h 19	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Fanny	Bureau des entraîneurs, INSEP	1 h 20	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France junior.
Amaury	Bureau des entraîneurs, INSEP	1 h 16	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France junior.
Morgan	Terrasse, INSEP	1 h 33	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Léa	Bureau des entraîneurs, INSEP	1 h 09	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Cédric	Bureau des entraîneurs, CREPS dans lequel il entraîne en pôle	52 min	Épreuves combinées athlétisme	Entraîneur en pôle, membre de la direction technique nationale de la fédération, ancien décathlonien.

Enquêté	Lieu de l'entretien	Durée	Sport	Statut de l'enquêté
Louis	Bureau des entraîneurs, INSEP	1 h 35	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Mélanie	Terrasse, INSEP	1 h 10	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Théo	Cafétéria, INSEP	1 h 03	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.
Clément	Terrasse, INSEP	1 h 27	Pentathlon moderne	Athlète en pôle France, membre de l'équipe de France senior.

Tableau 2. – Liste des entretiens réalisés.